

Le jour d'après commence aujourd'hui.

Dans les livres d'histoire, jusqu'à présent, il n'a jamais été noté qu'à un moment donné, une grande partie de l'humanité décide de tourner au ralenti, non pas de s'arrêter totalement, non pas de se détruire, de s'autodétruire par les armes et le feu, mais de fonctionner plus calmement, en limitant son activité, en réduisant ses déplacements, en freinant une agitation devenant chaque jour plus intense. Les livres d'histoire nous montrent que l'humanité, pour arriver où elle en est aujourd'hui, en 2020 selon notre calendrier, elle en a traversé des épreuves, elle en a vécu des mondes difficiles, des inondations, des glaciations, des sécheresses, des incendies monstrueux, des tremblements de terre, des irrptions volcaniques, des raz de marée, des tsunamis, des invasions de rats, de sauterelles, des famines, des pestes, des épidémies, etc. Parfois même, ses malheurs étaient très directement provoqués par elle, par ses querelles internes, par ses rivalités, par ses convoitises, par les injustices qu'elle développait, par ses exclusions, ses égoïsmes, etc. Nos livres d'histoire regorgent de conflits, d'assassinats, de massacres, de batailles, de guerres ; les deux guerres « mondiales » du XX^e siècle étant des exemples édifiants sur les capacités de mutilation, d'autodestruction, de suicide collectif, de l'humanité. Et nos livres d'histoire nous donnent en exemple des chefs d'armée vainqueurs des méchants ennemis, car ce sont principalement les survivants vainqueurs qui écrivent l'histoire.

Mais ce que l'humanité est en train de vivre depuis décembre 2019, avec l'arrivée d'un virus dévastateur, arrivée et progression données à voir à tous et toutes par les médias, avec, bien entendu, des mensonges, des manipulations, mais aussi des informations traversant les frontières, les montagnes et les océans, ce que l'humanité est en train de vivre, en train de faire, est tout à fait nouveau. Au cours des derniers siècles, et ce sont aussi nos livres d'histoire qui nous le disent, les êtres humains ont déjà été confrontés à des épidémies venant parfois d'au-delà des mers. La grippe, dite grippe espagnole, de 1918 – 1919, est partie des Etats-Unis, a gagné l'Europe, et finalement, plus ou moins fortement, les cinq continents. Les services médicaux, à l'époque, ont fait comme ils ont pu. Chaque pays a essayé de limiter l'extension de l'épidémie (on utilisait déjà des masques et des villes, des provinces, limitaient ou interdisaient les déplacements). Bien entendu, pour les pays alors engagés dans la guerre, rien n'a été modifié, la guerre dans les tranchées s'est poursuivie, les cadavres provoqués par la maladie ont été ajoutés aux cadavres venant en direct du Front. C'est l'illustration que, depuis toujours, quand une telle épidémie survient, le choix supérieur qui est fait c'est de poursuivre les activités, pendant que les médecins s'échinent, avec les moyens du bord, et que les morts s'amoncellent.

Demain, les livres d'histoire diront qu'en 2019 – 2020, cette tendance à privilégier qui l'économie, qui le PIB, qui le niveau de vie, la croissance, la conquête des marchés, a été encore également forte. Les exemples les plus médiatisés ont été le Premier ministre britannique pendant plusieurs semaines, le Président des Etats-Unis, pendant plus longtemps, et d'autres, se croyant plus forts que la maladie : signe de faiblesse malade que de se croire invincible. En France, nous avons le Medef qui a tout de suite mis en garde contre un arrêt de la production, demandant immédiatement le secours de la Nation, et qui a été dans les premiers à pousser pour que les activités reprennent : les affaires sont les affaires. Dans la plupart des pays, les tensions, voire les oppositions, ont existé entre les deux tendances, suspendre une partie des activités, pendant une durée plus ou moins longue, ou

continuer la vie économique et accepter délibérément un nombre plus important de décès dans la population. Cependant, très généralement, la tendance dominante a plutôt été de privilégier la défense des vies humaines menacées et c'est probablement un tiers de l'humanité qui a été mis « en veilleuse » pendant un certain temps. Les réponses apportées ont souvent été désordonnées ; par ailleurs les situations avaient été parfois rendues insurmontables par des choix antérieurs, et les bricolages, les changements de pieds ont été multiples. Malgré l'absence de coordination internationale, et même au niveau des continents, un relatif parallélisme se constate dans les prises de décision. Le choix majoritaire du confinement est certes le résultat d'impérities antérieures, mais c'est aussi le souci de « sauver les meubles » maintenant que l'incendie est là et gagne du terrain.

Demain, les historiens pourront nous expliquer cette évolution. Ils nous diront peut-être qu'une crise sanitaire touchant la Chine, atelier du monde, ne pouvait qu'alarmer un monde s'inquiétant soudainement sur le devenir de ses approvisionnements dépendants d'une planète où la division du travail était arrivée à un tel point de sophistication et de très fortes dépendances entre acteurs. Cette crise sanitaire se caractérise notamment par sa vitesse de propagation : trois mois après le début de la crise, près de la moitié de la population mondiale est appelée au confinement. Ceci est très directement lié à l'accélération de la circulation des personnes entre tous les continents. Cette vitesse a surpris la plupart des pays, y compris les pays développés dont les systèmes de santé ont été rapidement submergés. Les historiens nous diront peut-être aussi que les médias en ont beaucoup parlé car le risque de maladie et de mort planait sur toutes les catégories sociales, et que celles qui étaient le plus « mondialisées », celles qui vivaient la « mondialisation heureuse », comme les classes dirigeantes de tous les pays, allaient aussi devoir changer leur mode de vie : pour un temps, ça allait en être terminé des déplacements à travers le monde, pour le business, pour le plaisir, pour la jouissance de se retrouver dans l'entre soi en quelques lieux privilégiés. Quand, dans un siècle, cette période sera analysée, il sera peut-être dit que l'extension de la pandémie sur la planète a été accompagnée d'un développement de la peur, tout comme au Moyen-Age. Pendant que des médias présentaient heure par heure l'avancée de « la maladie », faisant en même temps le décompte des morts, les gouvernements cherchaient à rassurer les populations, puis les assénaient d'injonctions contradictoires. Tout ceci ne pouvait que provoquer le désarroi et la sidération des personnes.

Pendant le même temps, il est probable qu'une petite partie de l'humanité regarde cette nouvelle agitation anxiogène avec effarement, ne constatant elle aucun changement dans son quotidien fait d'isolement, d'autosuffisance et de « confinement avant l'heure », dans quelques hameaux du plateau ardéchois ou dans le Causse Méjean, dans quelque île du Pacifique ou sur les rives de quelques lacs du grand nord canadien.

Bien entendu, ceci n'a en rien mis entre parenthèses les tensions sociales et les oppositions entre intérêts contraires, voire contradictoires, qui traversent les sociétés. Toujours, ou presque, les gouvernements en place ont tenu un discours plus ou moins martial, et surtout « d'union sacrée », contre ce nouvel « ennemi ». Des gouvernements qui, la veille encore, pratiquaient une guerre des classes brutale dans leur partage de plus en plus inégalitaire des richesses, dans la casse du droit du travail et des services publics, dont la sécurité sociale et l'hôpital public, prônaient soudainement l'union nationale : il n'y avait plus de place pour la division ... dès lors que tout le monde obéissait aux chefs en exercice. C'est bien le signe que chaque pouvoir en place en a profité pour conforter son pouvoir et son autorité sur les populations. Il fallait, partout, repousser la polémique, et obéir aux

directives données par le pouvoir, même si, très souvent, elles étaient contradictoires dans l'instant, ou à quelques jours d'intervalle.

Les choix des gouvernants par rapport aux « acteurs économiques » ont été assez souvent parallèles : aider les entreprises, leur faire confiance pour répondre aux nouveaux besoins, y compris parfois même pour répondre aux urgences sanitaires ; et réquisitionner certains salariés, certains fonctionnaires, et continuer de rogner le droit du travail. Dans les pays « riches et développés », celles et ceux qui avaient, avant, les métiers peu considérés, peu rémunérés, aux conditions de travail difficiles, se sont retrouvés très souvent à devoir continuer de travailler, réellement, physiquement : sortir du domicile, se rendre au lieu de travail, tout ceci, pendant parfois plusieurs semaines, sans masques, sans protections. Ce sont eux, et très souvent elles, qui, dans cette « guerre » sont le plus « au front ». En France, 98 % des aides à domicile et des aides ménagères sont des femmes, 89 % des aides-soignantes, 88 % des infirmières, 80 % des caissières. Les élites, dans tous les pays, ce sont celles et ceux qui continuent de donner des directives, des ordres, de faire des commentaires, de dire ce qu'il faut faire, tout ceci devant la caméra de leur ordinateur. Ce sont eux et elles que les médias nous présentent pour leur demander comment se passe leur « confinement ». Les conditions du confinement sont forcément très différentes, selon les territoires, et particulièrement selon les catégories sociales. Il est plus facile de « confiner » dans la résidence secondaire, une longère sur l'île de Ré, que dans un deux pièces de 30 mètres carrés, dans le « neuf – trois ». Pendant la crise sanitaire, le constat de Francis Blanche selon lequel « *Il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade* » garde toute sa pertinence. Dans la plupart des pays, les populations ont rapidement constaté que leurs gouvernements étaient dépassés par la situation, prenant des décisions contradictoires. Elles ont brutalement découvert qu'elles étaient totalement dépendantes, pour des biens qui apparaissaient soudainement vitaux et auxquels peu de monde pensait quinze jours avant (matériels de protection, tests, etc.) de fournisseurs étrangers, très majoritairement chinois.

Pris individuellement, chacune, chacun d'entre nous est plus ou moins sidéré par ce qu'il nous arrive. Du jour au lendemain, nos genres de vie ont changé, les rythmes ont été modifiés, les jours, les semaines, sont différents, tant pour celles et ceux qui sont « en première ligne », comme les nomme Macron, que pour les autres. C'est, plus qu'à l'ordinaire, le temps des interrogations, des questionnements, des angoisses. Au fur et à mesure des jours, la principale certitude qui ressort, c'est que nous sommes dans une période de grande incertitude, où même celles et ceux qui devraient savoir, soit reconnaissent leurs doutes, pour certains, soient avancent des affirmations vite contradictoires ou changeantes, pour d'autres. Les gouvernants, en général, continuent de piloter selon leurs logiciels anciens, mais nous promettent que, le « jour d'après », il y aura des choses essentielles à changer. Le « jour d'après » est la formule qui leur permet de nous présenter, autrement, les promesses qui ne seront pas tenues : « demain », sera autre, demain, à la Saint-Glinglin.

I – Les gouvernements commencent par compter les sous et finissent par compter les morts.

Nous savons que les personnes retraitées ont plutôt la mémoire longue. Ainsi, nous nous souvenons que, pendant des années, des gouvernements ont compté les sous, notamment de la recherche médicale et de l'hôpital. Et nous constatons qu'aujourd'hui, nous comptons les morts.

1 – Legs Jacques Chirac.

Sans remonter aux mesures prises par **Raymond Barre** en 1978 s'inscrivant dans le choix idéologique de « maîtrise des dépenses de santé », nous pouvons rappeler, dans les premiers mois qui ont suivi l'élection de **Jacques Chirac** à la présidence de la République, le « **Plan Juppé** » de 1995 qui a fait entrer plus directement l'hôpital dans une enveloppe budgétaire préfixée et contrainte par tout rejet de déficit. L'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) voté chaque année avec la loi de financement de la Sécurité sociale va désormais, année après année, fixer des moyens inférieurs aux besoins. Et les nouveaux directeurs des Agences Régionales de l'Hospitalisation (ARH) ont les pleins pouvoirs pour attribuer les budgets, fermer des établissements, imposer des privatisations. Il s'agissait bien de réduire les financements publics et le service public afin de dégager un espace aux acteurs privés.

Ensuite, le gouvernement **Jospin**, avec **Martine Aubry** comme ministre des Affaires sociales, va mettre en œuvre le Plan Juppé et poursuivre les restrictions, **Kouchner**, ministre de la Santé, déclarant d'ailleurs que le Plan Juppé était un horizon « indépassable ». Pendant le même temps, les 35 heures sont mises en place sans les 10 % d'embauches correspondantes. Le résultat logique fut une intensification du travail conduisant à une dénaturation du travail lui-même. Pendant des années, les gouvernements, le patronat, les économistes libéraux, les « experts », etc., et les directions hospitalières vont régulièrement dénoncer les 35 heures comme étant la cause de la crise de l'hôpital. La véritable question, ce sera le manque de personnel, conséquence de l'austérité et non de la réduction du temps de travail.

Nous nous souvenons aussi de **Jean-François Mattéi**, ministre de la Santé dans un gouvernement **Raffarin**, peu de temps après la réélection « triomphale » de **Jacques Chirac**, et lançant en 2002 son Plan Hôpital 2007. Ceci débouche sur des annonces en septembre 2003. Il s'agit d'un plan d'investissements massifs accordés aux établissements privés et publics, en contrepartie de l'acceptation de restructurations, de fusions ou de coopérations public-privé. Ce sera au cours de ces années 2002-2004 que sera intégrée dans le droit français l'idée de Partenariat Public-Privé (PPP), une invention des libéraux venue notamment de Grande-Bretagne et impulsée par l'OCDE, et le FMI. Elle sera appliquée par le gouvernement pour des constructions relevant du ministère de l'intérieur et aussi pour des hôpitaux. C'est une nouvelle façon de transférer des fonds publics vers des intérêts privés, avec quelques scandales mémorables. De fait, les fonds pour « investir » serviront soit à payer les « partenaires privés » soit à rembourser les emprunts contractés auprès des banques : les impôts payés par les consommateurs par le biais de la TVA transitent par le budget de l'Etat, par des dépenses publiques d'investissements, par les budgets des hôpitaux, pour finir dans la trésorerie renforcée du système bancaire !

Nous n'oublions pas **Philippe Douste-Blazy**, ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille, qui, avec ses ordonnances de mai et septembre 2005, dans le cadre de la « nouvelle gouvernance hospitalière », a instauré une nouvelle tarification à l'activité qui privilégie les recettes sur les dépenses et les résultats sur les moyens. Depuis une loi de janvier 1983, les établissements publics de santé ainsi que les établissements privés Participant au Service Public Hospitalier (PSPH)

recevaient une dotation globale de fonctionnement (DG) annuelle, reconduite chaque année : la dotation annuelle était calculée sur la base de l'exercice précédent modulé du taux de croissance des dépenses hospitalières, ce qui déconnectait les moyens de l'évolution de l'activité. Désormais, ce sont les recettes issues des activités hospitalières qui vont déterminer les dépenses, et non l'inverse. Cette « T2A » remplace le budget global qui finançait chaque établissement, souvent de façon insuffisante pour l'hôpital public et pour les établissements privés Participant au Service Public Hospitalier (PSPH), c'est-à-dire le secteur associatif, le secteur mutualiste, les fondations, les centres de lutte contre le cancer, etc. Désormais, chaque établissement public ou privé est financé en fonction de son activité (de sa production d'actes de soins et de la rentabilité de cette production).

Ce système va en effet conduire les établissements de soins à procéder, de fait, à une sélection des malades et des pathologies soignées plus ou moins supervisée par les ARH, ce qui favorisera le glissement des actes rentables vers les établissements privés, l'hôpital public supportant de plein fouet les obligations de service public, ayant donc l'obligation de recevoir tous les cas et toutes les urgences qui se présentent. Cette situation conduira aussi à une pression constante sur le coût des dépenses de personnel (leur nombre et leur rémunération). La mise en concurrence de l'hôpital et des cliniques privées commerciales va en effet jouer en faveur de ces dernières qui ne sont pas obligées de maintenir des lits, des équipements et du personnel pour l'urgence possible ou l'imprévu ni de répondre aux missions de service public. Le secteur commercial va régulièrement renvoyer vers l'hôpital les patients dont les coûts sont jugés trop élevés. Désormais, l'hôpital public doit dégager des marges, rogner sur ses dépenses de fonctionnement (suppression de personnels, travaux à flux tendus, etc.). Les hôpitaux vont, de plus en plus souvent, s'endetter auprès des banques, et passer finalement, ainsi, plus ou moins sous leur surveillance, voire leur contrôle. La Cour des comptes, dans un rapport remis en avril 2014 « La dette des établissements publics de santé », souligne que la dette des hôpitaux a triplé en 10 ans pour dépasser 29 milliards d'euros en 2012. Elle rappelle que ceci résulte notamment d'une politique de soutien à l'investissement privilégiant le financement par l'endettement, notamment à travers le Plan Hôpital 2007 et le Plan Hôpital 2012. C'est au cours de cette période que nous verrons des hôpitaux publics et des hôpitaux privés participant au service public hospitalier (PSPH) se retrouver en situation financière très critique pour avoir souscrit des emprunts toxiques.

Cette ordonnance de mai 2005 va aussi profondément modifier la gouvernance des établissements, lesquels vont de plus en plus passer sous le contrôle direct de gestionnaires financiers pour anticiper les contrôles financiers venant de l'extérieur.

Nous pensons plus particulièrement aussi à **Xavier Bertrand**, ministre de la Santé et des Solidarités d'un gouvernement **Dominique De Villepin**, de juin 2005 à mars 2007, Jacques Chirac étant Président de la République. Rétrospectivement, vu en avril 2020, voilà un homme de notre temps. Il a connu l'épidémie de chikungunya à la Réunion, la grippe aviaire en Europe, et il a maintenu le remboursement par la Sécurité sociale, contre l'avis de la Haute Autorité de Santé, du Médiateur, l'explication se trouvant dans le fait que des conseillers du ministère étaient rémunérés par les laboratoires Servier, ceux qui fabriquaient le Médiateur. En février 2007, **Xavier Bertrand**, ci-devant ministre de la Santé, annonce le Plan Hôpital 2012 qui va notamment mettre en œuvre des Schémas Régionaux d'Organisation Sanitaire (SROS) qui vont accompagner les partenariats entre établissements publics et privés.

2 – Legs Nicolas Sarkozy.

Nous nous souvenons très bien de la loi Bachelot, portée par **Roselyne Bachelot**, ministre de la Santé sous la présidence de **Nicolas Sarkozy** et promulguée en juillet 2009. Cette loi HPST (Hôpital-Patients-Santé et Territoires) complète le plan Hôpital 2007. De nouveau, il s'agit officiellement de réorganiser et de moderniser l'ensemble du système de santé. Nous sommes habitués à ce discours, souvent utilisé quand ils veulent casser un service public ou des systèmes sociaux. Avec cette loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, le statut des établissements de santé est profondément modifié. Deux nouveautés apparaissent : tout d'abord la définition d'un statut unique pour l'ensemble des établissements de santé au motif avancé de simplifier leur gestion et de faciliter les coopérations hospitalières. Cette nouvelle définition ne se fonde plus sur le statut des établissements de santé mais sur leurs missions. Par ailleurs, des ESPIC (Etablissements de Santé Privés d'Intérêt Collectif) vont remplacer les établissements de santé privés Participant au Service Public Hospitalier (PSPH). Depuis plusieurs années, les attaques avaient commencé contre le secteur privé à but non lucratif, dès 2003, puis dans la loi hôpital 2007. Ce secteur PSPH a une vieille histoire liée à la prise en charge des soins et des personnes les plus démunies par les congrégations religieuses, puis par la mutualité. L'extension de ce secteur gênait celles et ceux qui voulaient laisser le plus de place au secteur privé lucratif (aux investisseurs, etc., tous ceux qui cherchent à rentabiliser leurs capitaux et qui, ensuite, vont pressurer les établissements pour tirer un maximum de profits avec un minimum de dépenses). Ce secteur associatif médico-social non lucratif s'était fortement développé dans le domaine du handicap enfants et adultes. Dans un premier temps, le gouvernement avait envisagé de mettre d'un côté l'ensemble du secteur privé (sans aucune distinction entre privé lucratif et privé non lucratif). Mais les employeurs du secteur sanitaire et médico-social privé non lucratif et la mutualité sont fortement « montés au créneau », refusant d'être assimilés au secteur lucratif. Le gouvernement a sensiblement reculé par rapport à son projet initial, maintenant la suppression des PSPH et les réintégrant plus ou moins sous le terme d'ESPIC. Les ESPIC vont être financés selon la même méthode que les établissements de la Fonction Publique Hospitalière. La T2A va y faire les mêmes ravages : baisse des moyens, baisse des effectifs, blocage des carrières et des salaires. Tout ceci va conduire progressivement, là aussi, à une perte de sens du travail, à une augmentation de la souffrance et du mal-être au travail, notamment du fait de nouveaux types de management reposant sur l'évaluation de la performance des individus. Des grèves se développeront aussi dans ces secteurs, souvent dans l'ignorance totale des médias et du grand public, et avec le mépris total des gouvernements.

Avec cette loi « HPST », les missions de service public peuvent être assurées par un établissement de santé quel que soit son statut. Désormais, les personnes morales et physiques à but lucratif sont considérées comme des acteurs de soins entrant dans le service public, et c'est le directeur de l'ARS qui va organiser l'offre de soins du service public et du privé au sein d'un territoire de santé. C'est dire que ce directeur peut glisser ce qui est rentable aux amis détenteurs de capitaux investis dans « le secteur de l'hôpital ». En effet, les Agences Régionales de Santé (ARS) remplacent les ARH et vont devoir assurer l'organisation et l'articulation entre l'hospitalisation publique, les cliniques privées, la médecine de ville libérale et le secteur médico-social. Les ARS, dont la compétence territoriale correspond à celle des régions administratives, ont pour but « d'assurer un pilotage unifié de la santé en région ». Il s'agit de moderniser (comme toujours) et de rationaliser (comme toujours aussi) l'offre de soins.

Cette coordination pouvait sembler être une étape positive. En fait, il s'agira le plus souvent de siphonner le secteur public. La loi Bachelot retient une liste de quatorze missions de service public, dont l'enseignement universitaire et post-universitaire, la recherche, la permanence des soins, etc. La rémunération des directeurs et des médecins managers va dépendre des « résultats » financiers de l'hôpital-entreprise. Toutes ces mesures vont accélérer la détérioration de l'hôpital public et du secteur privé participant au service public hospitalier et, plus globalement, vont aggraver la situation des filières de soins dans le pays. Au printemps 2020, tout ceci ne gêne en rien Madame Bachelot qui, pendant cette période de grave crise sanitaire en France, continue de porter des jugements et de donner des conseils pour améliorer l'état sanitaire du pays !

3 – Legs François Hollande.

En mai 2012, après l'élection de **François Hollande** à la présidence de la République, **Marisol Touraine** devient ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. Il est décidé de ne pas abroger la loi HPST. Pourtant déjà de nombreux décideurs hospitaliers, des professionnels médicaux, des soignants, des organisations syndicales, etc., ont alerté sur les conséquences de la réforme hospitalière engagée par la loi HPST de 2009 qui a fortement dégradé l'organisation du personnel hospitalier. Il est redouté une perte de sens du service public et la remise en cause de la qualité de la prise en charge médicale. Pour rassurer son monde, Marisol Touraine s'engage en septembre 2012 pour un pacte de confiance pour l'hôpital (le Président Hollande retiendra souvent ce terme de « confiance », vis-à-vis des collectivités territoriales aussi, par exemple). Comme le font souvent les gouvernements, une longue phase de concertation va être engagée au cours de laquelle moult rapports seront publiés. Cette mise en scène est généralement retenue pour montrer que le gouvernement a longuement réfléchi, qu'il n'était bien entendu pas du tout arrêté dès le départ sur certaines orientations, et que tout était « ouvert », tout ceci étant organisé pour dissimuler le fait qu'il s'agissait bien de choix idéologiques destinés à favoriser, au final, l'accumulation financière. Ces opérations vont notamment déboucher sur une loi de janvier 2016 dite « loi de modernisation de notre système de santé ». Nous le voyons, il s'agit encore de « moderniser », comme il est dit chaque fois qu'un service public est fortement attaqué. Le gouvernement a bien annoncé sa volonté de redonner à l'hôpital public une place particulière. En réalité, la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) votée fin 2012 pour 2013 et celle votée pour 2014 vont sévèrement ponctionner les budgets de l'hôpital public. En mars 2015, **Emmanuel Valls** étant Premier ministre, Marisol Touraine annonce un plan de 3 milliards d'euros d'économies sur 3 ans, dans le cadre d'une « maîtrise des dépenses de santé ». C'est bien que les intérêts de la finance passent avant ceux de la santé de la population. Ceci va se traduire par la suppression de 22 000 postes, soit 2 % des effectifs. En avril 2016, les organisations syndicales du secteur hospitalier vont rappeler que 100 000 lits ont été fermés en 10 ans et que l'espérance de vie à la naissance a commencé à reculer en France en 2015 (de 0,3 an pour les hommes et de 0,4 an pour les femmes). Pour autant, dans le cadre du plan de redressement des finances publiques, le gouvernement Valls-Hollande demande aux hôpitaux de fermer 10 % des lits en chirurgie et médecine, soit 16 000 lits à fermer. Chaque année l'ONDAM est inférieur à l'inflation, ce qui signifie que, chaque année, les dépenses consacrées à la santé doivent être diminuées par rapport aux dépenses effectuées l'année précédente. Cette pression contribue à accélérer les fermetures de lits, les fermetures de services, les fermetures de petits établissements de proximité. A l'époque, une carte montre que les fermetures de lits seront les plus importantes en Alsace (14 %), en Lorraine (13 %), et en Franche-Comté (13 %), et de 12 % en Ile-de-France. A la même époque, des chefs de service et des organisations syndicales soulignent que des « accidents »,

les évènements indésirables associés aux soins (IEAS) et les évènements indésirables graves (EIG) ont fortement augmenté au cours des dernières années lors des hospitalisations. Au cours de cette période, on assiste à une forte accélération du mouvement de concentration des établissements privés commerciaux. Le déclin organisé de l'hôpital public s'est en effet accompagné d'un développement du secteur hospitalier privé. Ces cliniques privées commerciales, établissements à but lucratif, versent naturellement des dividendes à leurs actionnaires, lesquels sont, de plus en plus souvent, des groupes financiers, des fonds de pension, etc. C'est la confirmation que la financiarisation du secteur de la santé est en bonne voie. En 2014, la Générale de santé, premier groupe d'hospitalisation en France, fusionne avec l'australien Ramsay santé qui possède alors 151 établissements sur 3 continents. Il est par ailleurs constaté que l'extension du secteur privé lucratif s'effectue prioritairement dans les secteurs les plus rentables. En 2014, les cliniques commerciales assurent 25 % de l'activité hospitalière mais réalisent 54 % des actes de chirurgie, dont essentiellement les plus simples et les plus lucratifs (70 % des opérations d'ablation des amygdales, 74 % des opérations de la cataracte, 63 % des interventions de chirurgie plastique).

4 – Legs Emmanuel Macron.

L'élection d'**Emmanuel Macron** à la présidence de la République en mai 2017 va consolider les choix idéologiques arrêtés depuis plus de 25 ans à l'égard de l'hôpital public. La ministre de la Santé, **Agnès Buzyn**, va apporter la caution d'une professionnelle, voire d'une experte spécialiste, aux politiques de coupes budgétaires dans les services publics de santé et, plus globalement, à l'égard de la Sécurité sociale. Les lois de Finances 2018, 2019 et 2020 programment des financements en baisse par rapport à l'inflation et surtout en baisse par rapport aux besoins. Et les fermetures de maternités, d'hôpitaux de proximité, les fermetures de lit, la promotion sans fin de la médecine ambulatoire vont connaître un très rapide développement durant cette période. L'e-médecine va nous être présentée comme l'antidote aux déserts médicaux ainsi progressivement étendus du fait des fermetures d'établissements. Ces décisions participeront de l'exaspération des Gilets jaunes. Les lois de financement de la Sécurité sociale pour 2018, 2019 et 2020 ne comporteront pas d'orientations fondamentalement nouvelles à l'égard de la santé : nous assisterons à la poursuite et à l'aggravation des orientations retenues précédemment. Les attaques porteront principalement sur le financement de la Sécurité sociale, afin de fragiliser l'ensemble et d'ouvrir un marché plus vaste aux complémentaires (maladie et vieillesse). M. Macron restera notamment celui qui a très fortement cassé les recettes de la Sécurité sociale. Depuis une Loi Veil de 1994, chaque fois que le Parlement ou le gouvernement décidait d'exonérer de cotisations sociales certains salaires, certains employeurs, pour des motifs de plus en plus divers, le budget de l'Etat devait compenser intégralement le manque à percevoir pour la Sécurité sociale. Il était dit que les recettes de la « Sécu » étaient « sanctuarisées ». Désormais, à compter du 1^{er} janvier 2019, cette obligation a disparu. Dorénavant, quand le pouvoir politique décide de réduire les « charges sociales » des employeurs, cette absence de recettes pour les caisses de la Sécurité sociale est à la charge de la Sécurité sociale qui va donc, ensuite, se retrouver plus facilement en déficit, et elle sera donc obligée de faire des économies supplémentaires (moins de dépenses, moins de prises en charge, etc.). Le hold-up est très brutal : de fait, les diminutions de cotisations sociales se retrouvent plus souvent en augmentation des dividendes qu'en emplois créés ou en augmentation de salaires. Finalement, les augmentations de dividendes des uns sont payées par les moindres remboursements des assurés sociaux. Tout ceci, décidé par un gouvernement qui dit « *vouloir protéger notre système de protection sociale auquel nous sommes toutes et tous très attachés* ». Ce n'est plus de l'hypocrisie, du double langage ; c'est du

mensonge ! Nos anciens et nos anciennes à nous, nous qui avons la mémoire longue, nous disaient déjà « Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage ». Quand Macron veut tuer la Sécurité sociale, pour favoriser les « complémentaires privées » (les investisseurs, les compagnies d'assurances, les détenteurs des capitaux de ces grandes entreprises), il réduit directement ses recettes, et ensuite des « experts » viennent dénoncer la gabegie d'une Sécu toujours en déficit, ce qui prouve que le collectif, ça ne marche pas, alors que le « privé » arrive à dégager des profits, lui !

En septembre 2018, M. Macron, assisté de Mme Buzyn, présente sa stratégie « Ma santé 2022 », laquelle ne prévoit aucun renforcement des services mais préconise un ensemble de mesures qui laissent entendre que les dysfonctionnements de l'hôpital résultent principalement d'une mauvaise organisation interne. Il faut donc plus de polyvalence, plus de mobilité, plus de bureautique et d'informatique, plus d'intelligence artificielle, etc. Tout au long de l'année 2019, des mouvements sociaux importants se développent dans les services hospitaliers, avec enfin le soutien de l'opinion publique. Ces mobilisations font suite aux luttes menées depuis plus de 15 ans par les salariés et les agents des secteurs publics et privés dans tous les établissements sanitaires et médico-sociaux du pays. En novembre 2019, Emmanuel Macron dira avoir « entendu la colère et l'indignation de l'hôpital ». Mais il ne modifiera en rien son Plan Santé 2022.

4 – Et arrive l'entrée en jouissance de l'ensemble des légataires avec l'apparition du coronavirus.

Quand survient le coronavirus en France, fin janvier 2020, le pays, qui disposait de 11 lits (hôpitaux publics, privés, spécialisés, etc.) pour 1 000 habitants en 1980, ne dispose plus que de 6 lits pour 1 000 habitants. La relecture de statistiques internationales sur l'année 2015 éclaire l'examen comparatif que nous pouvons faire, au printemps 2020, des gestions de la crise sanitaire par différents pays dans les premiers mois de l'année 2020. En 2015, le nombre de lits d'hôpitaux pour 1 000 habitants était de de 13,2 au Japon, de 11,5 en Corée du Sud, de 8,5 en Russie, de 8,1 en Allemagne, de 6,1 en France, de 3,2 en Italie, de 3,0 en Espagne, de 2,8 aux Etats-Unis et de 2,6 au Royaume-Uni. Fin avril 2020, nous avons déjà assez de recul pour constater que certains pays ont pu affronter l'arrivée du virus dans des conditions moins mauvaises que la France. Et il s'agit, comme la France, de pays où le capitalisme financier triomphe tout autant qu'ici, mais où, manifestement, des priorités différentes ont été retenues. En Allemagne, au Japon, en Corée du Sud, les stocks de matériels et les capacités de production sur place mettaient les services sanitaires dans une moins mauvaise situation pour répondre à la pandémie. Ainsi, la Corée du Sud est en capacité de tester 200 000 personnes par jour. Ces tests massifs permettent d'isoler prioritairement et strictement les personnes testées positives. Ceci évite de réduire le nombre de personnes obligées au confinement et devrait atténuer le contre coup économique qui va résulter d'un confinement massif et long. La France, début 2020, manquait cruellement de matériel, lequel était très souvent produit à l'étranger. Des personnes qui, au préalable, n'avaient pas la parole, peuvent maintenant nous dire qu'il n'y a pas d'industrie de biologie moléculaire en France. Là aussi, l'impéritie des gouvernants, et pas seulement du dernier, va coûter cher au pays : pour permettre à des laboratoires privés de verser plus de dividendes en produisant dans des pays aux coûts salariaux moindres, la population du pays est aujourd'hui totalement dépendante de la production de ces pays et de la hausse énorme de la demande internationale, donc du coût plus élevé sur les marchés mondiaux ; pour permettre de baisser l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les dividendes, etc., les crédits de recherche ont été rognés année après année et les services de soins mis en flux tendus. C'est une autre façon de donner vie au principe libéral de privatisation des profits et de socialisation des pertes : permettre à

des profits de se réaliser, les « dégâts collatéraux » étant mis à la charge du plus grand nombre. Pour utiliser une formule souvent retenue par des gouvernants, des journalistes et des « experts » quand il y a une grève dans un service public, la population française se trouve aujourd'hui prise en otage par des décisions idéologiques et partisans qui ont privilégié les dividendes des détenteurs de capitaux à la santé et à la sécurité sanitaire de la population.

Ce retour sur les 25 dernières années de la politique hospitalière de la France pourrait très certainement être fait dans d'autres domaines (la recherche, le médicament, la perte d'autonomie, le handicap, etc.), et nous arriverions aux mêmes constats : un recul des services publics, un élargissement au marché, et une fragilisation croissante du système de santé en France (mais ça pourrait être l'éducation nationale, la formation professionnelle, les transports, l'énergie, etc.). Par exemple, les crédits alloués à la recherche publique ont été en constante diminution, alors que des sommes énormes sont versées aux plus grandes entreprises par le biais du Crédit Impôt Recherche, pratiquement sans contrôle de la part de l'administration fiscale. Dans nos démocraties, il nous est parfois donné à voir les comportements de dictateurs ou de pouvoirs personnels très forts où le titulaire du pouvoir confond souvent les caisses de l'Etat et les siennes propres ; le résultat étant un enrichissement personnel de celui qui est au pouvoir, de sa famille et de ses proches et un appauvrissement de la collectivité. Chez nous, c'est moins brutal, nous sommes seulement en présence d'une couche sociale hyper privilégiée qui accapare l'appareil d'Etat et qui, ensuite, organise l'ensemble pour procéder à un transfert de fonds de la collectivité vers des intérêts privés. C'est ainsi que sont siphonnés les biens communs, les services publics, et que les riches sont toujours plus riches.

L'arrivée du coronavirus n'était pas prévisible, mais toutes celles et tous ceux qui, avec l'appui des gouvernements successifs, de Droite comme de Gauche, ont participé à la casse du système de santé en France doivent être tenus pour comptables et responsables de la fragilisation sanitaire dans laquelle se trouvait le pays au début de l'année 2020. Et ils ne peuvent pas nous dire, au printemps 2020, qu'ils ne savaient pas. En face, il y avait assez de professionnels, de syndicats, d'associations, d'usagers, etc., qui criaient « casse-cou ». Mais il fallait moderniser le pays, c'est-à-dire, dans leur logique, le mettre à la disposition des intérêts des propriétaires de capitaux.

Les politiques de soins mises en place obligent tous les établissements publics et privés à « rentabiliser leurs lits ». Tous les lits doivent être en permanence occupés, un lit ne doit jamais rester libre ; cette situation ne laisse ainsi plus aucune place (ou très peu) aux urgences. En amont, les arrivées dans les services d'urgence deviennent rapidement un problème insurmontable dès lors que les urgences ne peuvent pas se délester vers des lits disponibles en aval. C'est ainsi que les services d'urgence, un peu partout, sont saturés et débordés. C'est aussi cette politique de « rentabilisation des lits » qui a conduit au surdéveloppement de la médecine ambulatoire, qui peut conduire à renvoyer à leur domicile des patients encore bien fragiles, avec les risques que ceci comporte. Faire en sorte que le nombre de lits soit réduit jusqu'au moment où tous les lits existants sont toujours occupés, qu'il n'y a pas de rupture d'occupation, c'est forcément prendre un grand risque face au moindre à coup. Dans le même temps, les établissements doivent avoir « une gestion maîtrisée » de leurs stocks de médicaments, de matériels, de fournitures, etc., toujours à flux tendus, pour ne pas immobiliser des fonds pendant trop longtemps, alors que tout ceci est produit à des milliers de kilomètres. Maintenir des services de santé de façon constante dans une telle situation c'est, bien entendu, prendre de très grands risques au moindre choc dans tout le circuit,

dans l'offre et dans la demande. C'est le choix délibéré pris par celles et ceux qui ont mis le service de soins dans cette situation en France. Aussi, leurs propos compassionnels actuels ne peuvent être vus que comme la continuité d'une très grande hypocrisie et d'un double langage, où les actes contredisent les discours. Cette « gestion maîtrisée » s'applique aussi aux dépenses de personnel. Il faut rechercher, par tous les moyens, sur ordre du ministère de la Santé via les ARS, à baisser les « charges salariales », c'est-à-dire baisser les embauches et baisser les salaires, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Faire des « économies budgétaires » est devenu le maître mot imposé à des établissements qui sont déjà en situation de déficit budgétaire se répétant d'année en année par suite d'insuffisance de financement.

Mis en concurrence avec le privé, l'hôpital public est tenu de fonctionner selon les normes du secteur privé et à une logique marchande de comparaison des coûts. Il en résulte une standardisation des soins dont les effets pervers sont multiples. Ils concernent tout d'abord les usagers, leur possibilité d'accéder aux soins, la qualité et la sécurité de ceux-ci. L'instauration d'un système de financement qui rémunère une pathologie « standard » et non les soins réels donnés à un patient est une incitation à la sélection des patients et au rejet de ceux dont le « coût » sera plus élevé que la norme. Ceci touche également les professionnels, qui sont soumis à des conditions de travail insupportables, et qui ont également le sentiment de ne plus pouvoir faire leur travail de manière satisfaisante, voire de mettre en danger les patients dont ils ont la charge. Les délais d'attente pour les consultations ou les soins qui s'allongent signifient que la situation des malades risque de s'aggraver durant ce temps d'attente prolongé. Tout ceci était dit et dénoncé par les personnels, très souvent les chefs de services, les organisations syndicales, etc., mais le refus de tout déficit public l'emportait toujours de la part des dirigeants. C'était à juste titre que nous proclamions que « la vie vaut plus que leurs profits ». Mais la priorité était donnée aux profits.

C'est donc dans ce contexte qu'est arrivé en France le coronavirus qui a révélé à tout le pays combien notre système sanitaire était au bord du gouffre. Aujourd'hui, le secteur sanitaire et le secteur médico-social, bien qu'épuisés et en extrême tension, doivent faire face, une nouvelle fois. Ils le font, et, puisque le Président de la République nous a dit que nous « étions en guerre », nous les voyons plus « sur le front », que les « premiers de cordée » qu'il nous donnait en exemple il n'y a guère. Eux, les premiers de cordée, ils continuent de parader, de diriger, de commenter, par vidéo ou autres moyens mis à leur disposition, depuis un de leurs domiciles, celui où ils ont décidé de « confiner », en attendant le retour aux jours d'avant. Les commentateurs, celles et ceux qui suivaient les hommes et femmes de pouvoir, celles et ceux qui qualifiaient les défenseurs des services publics de ringards et d'archaïques, continuent de commenter, de nous dire ce qui est bien et de nous dire ce qui est mal. Quelque fois, il nous est donné à voir et à entendre que Jean-Marc S., ou Dominique S., ou Jean-Michel A., ou encore Franz-Olivier G., ou Léa S., Christophe B., Yves C., et plein d'autres, car les propriétaires des médias, industriels, banquiers, géants du BTP ou de l'aéronautique, ne lésinent pas pour faire entrer dans nos têtes leurs idées qu'il nous faudrait porter et partager ; et les « marchands de soupe » sont légion, qui, depuis ces jours de confinement, persistent à stigmatiser tel ou tel groupe social qui ne respecte pas les « gestes barrières », qui ne confine pas bien dans son logement exigü au fond d'une banlieue anonyme. Mais jamais ils ne questionnent sur la responsabilité de celles et ceux qui ont mené ces politiques qui nous ont conduit à confiner toute la population plutôt que seulement les personnes malades, faute de matériels, de tests, etc.

A ce stade, il peut être utile de faire un détour par l'Allemagne dont les chiffres en matière de mortalité du fait du coronavirus sont, au début de la pandémie, inférieurs à ceux de la France. Et pourtant, le capitalisme financier y est également dominant, et même les inégalités y sont plus grandes, particulièrement depuis la mise en place des réformes Schröder : les infrastructures collectives sont très dégradées, le système de santé y est très largement privatisé et plus inégalitaire qu'en France. Par contre, l'Allemagne a su préserver un secteur industriel important et produit toujours sur son territoire de quoi fournir la population en tests et en respirateurs. Le pays dispose de 40 000 lits équipés de respirateurs. Chez eux, le manque également crucial de masques a moins posé de problèmes, car le nombre de tests a notamment permis de choisir en partie un confinement différent, portant un peu sur la mise à l'écart des personnes testées positives : le choix de pratiquer des tests massifs, puisque c'était possible, a permis de privilégier l'isolement des personnes atteintes et contagieuses et de réduire la diffusion du virus. Le nombre important de lits de réanimation a permis de mieux soigner les personnes atteintes, en évitant le stress vécu en France par les personnels soignants, devant jongler chaque jour avec les lits disponibles, et l'angoisse des familles se demandant si leur malade allait pouvoir être correctement pris en charge. Il nous est aussi dit que le système de santé allemand est moins « vertical » que le système français, laisse beaucoup de latitudes aux Länder et a finalement pu être beaucoup plus réactif.

« Responsables et coupables », ce n'est pas à nous d'en décider, mais il est utile de rappeler que la situation actuelle des services sanitaires du pays résulte d'une succession de décisions qui, les unes après les autres, ont, un peu plus à chaque fois, enfoncé ces services dans une vision marchande. Nous pouvons dire que cette orientation suicidaire pour l'hôpital public et pour les politiques de santé a été très sérieusement renforcée, tout d'abord par le Plan Juppé de 1995, avec l'étatisation plus forte de l'ensemble de la Sécurité sociale, étatisation progressivement mise au service de la finance quand, en 1945, elle était faite au service « du pays ». Et, qu'ensuite, la nouvelle « tarification à l'activité » (T2A) de 2005 a été décisive dans l'inscription de l'hôpital public dans la course à la productivité ; tout ceci étant programmé pour que l'hôpital ne devienne qu'une entreprise susceptible de dégager des bénéfices. Désormais, avec ces réformes, le but de chaque établissement n'est plus de répondre à des besoins mais de gagner des parts de marché en augmentant l'activité financièrement rentable, tout en réduisant les coûts de production.

II – Des promesses de ruptures.

1 – Les promesses présidentielles non tenues, une tradition bien française.

a) – Emmanuel a dit.

Le 12 mars 2020, le Président de la République a tenu des propos très forts qui annonçaient des « ruptures » et des choix différents de ceux retenus jusqu'à présent par lui-même et ses gouvernements. Il est utile de les rappeler : *« La santé n'a pas de prix... Le gouvernement mobilisera tous les moyens financiers nécessaires,... quoi qu'il en coûte. ... Il nous faudra, demain, tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de notre démocratie. Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des*

charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner, notre cadre de vie, au fond, à d'autres, est une folie. Nous devons en reprendre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà, une France souveraine, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main. Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai ».

Nous l'avons rappelé au début de cette note, les personnes retraitées ont la mémoire longue. Un premier réflexe, à l'écoute du Président de la République le 12 mars 2020, aurait pu être de se dire « Bigre, enfin, il a compris, il va changer de politique ; maintenant, ça va aller, ce n'est plus l'argent qui va, partout et toujours, triompher ». Mais nous nous souvenons des propos tout aussi enthousiasmants d'autres Présidents de la République et qui n'ont débouché sur rien, seulement sur la poursuite des politiques inégalitaires ayant comme premier objectif l'enrichissement sans fin des privilégiés.

b) – Jacques a dit.

Nous nous souvenons de **Jacques Chirac** lors de sa campagne électorale pour l'élection présidentielle de 1995. Il se promettait de « réduire la fracture sociale » : il allait se préoccuper de la situation dans les banlieues, du sort des plus défavorisés, des territoires abandonnés, etc. Il n'en fera rien ; et dès le 26 octobre 1995, à la télévision, il va annoncer que sa priorité sera la réduction des déficits, ce qui, selon sa démonstration, devrait entraîner la baisse des taux d'intérêt, puis l'augmentation des investissements, puis la croissance, puis l'emploi, puis la réduction des inégalités. Une version rajeunie de celle déjà formulée par Helmut Schmidt en novembre 1974 sous la forme même d'un « théorème » : « Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Et une préfiguration du « ruissellement » qui allait submerger la France à partir de 2017 ! Le coup des déficits publics, c'est une idée qui a souvent été utilisée par nombre de gouvernements, en France et ailleurs. Leur méthode est imparable : les gouvernements commencent par décider que les capitaux peuvent circuler librement sur la planète, sans limites ni contrôles, cette « liberté » d'entreprendre étant présentée aux opinions publiques comme étant la marque suprême d'un état de liberté. Dès lors que les capitaux peuvent « s'investir » là où ils veulent, il est certain qu'ils vont se localiser là où ils pourront faire le plus de profits, là où les salaires, les cotisations sociales, les impôts sur les profits et les bénéficiaires sont les plus bas. Ensuite, mécaniquement, les gouvernements vont s'engager dans une course au « moins disant fiscal » et au « moins disant social ». Partout les plus riches et les très grosses entreprises vont de moins en moins contribuer aux charges communes. Dès lors, les budgets publics seront en déficit, et les gouvernements prétexteront de ces déficits, qu'ils auront, de fait, organisé, pour imposer des politiques de rigueur, mais seulement au plus grand nombre : les banques, les multinationales, les très gros actionnaires s'en tireront bien, et nous allons assister à une concentration énorme des fortunes et à un développement sans fins des inégalités. C'est là que nous voyons se développer les difficultés des politiques sanitaires, et pas seulement.

c) – Nicolas a dit.

Nous nous souvenons des propos très déterminés de **Nicolas Sarkozy**, Président de la République, le 2 avril 2009, lors de la rencontre entre les gouvernements du G20 et ceux de l'OCDE, pour « tirer

les leçons » de la crise bancaire, puis financière, puis économique et sociale, provoquée au départ par des mouvements spéculatifs aux Etats-Unis. Nicolas Sarkozy fanfaronnait : « *Le temps du secret bancaire est révolu. Il faut en finir avec les paradis fiscaux* ». Il allait tenir l'antenne et l'écran pendant près d'un an avec ce discours qui devait s'achever par un fameux « *Nous avons mis fin au scandale des paradis fiscaux* ». La mascarade du gouvernement français et de l'ensemble des gouvernements des principaux pays devait rapidement apparaître, avec une succession de révélations : Lux Leaks en novembre 2014 ; Swiss Leaks en février 2015 ; Panama Papers en avril 2016 ; Paradise Papers en novembre 2017. Si les paradis fiscaux étaient terminés, ils avaient de beaux restes ! En fait, le gouvernement français, lui aussi, devait continuer de participer activement au maintien de la concurrence fiscale internationale qui, liée à la totale liberté de circulation des capitaux, permet aux plus riches d'échapper en grande partie aux fiscalités nationales. Et c'est un peu pour ça que les budgets publics sont en déficit, et qu'il faut, ensuite, réduire les dettes publiques, et faire des économies budgétaires, et rentabiliser au maximum l'hôpital public, et fermer des lits et supprimer des emplois dans les hôpitaux. Nous voyons à chaque coin de rue que ce qui arrive en France ne « tombe pas du ciel ». Ce ne sont pas des nuées de sauterelles qui nous arrivent, c'est le retour, en boomerang, que nous nous prenons en pleine figure, de « choix » délibérés pris pour favoriser la finance. Et constater que c'est pareil ailleurs, voire pire, ce n'est pas étonnant, car, partout ou presque, la finance est aux manettes, partout les politiques les plus rigoureuses à l'égard de la dépense publique nous ont été données en exemple. Les « experts », les économistes dans la ligne, partout, le discours ambiant était que la dépense publique était forcément mauvaise, qu'il fallait encore et encore réduire les impôts, et ensuite, de nouveau, les dépenses, car, sinon, nous allions vers des déficits terribles, et ce serait un drame pour nos enfants, et ce serait totalement irresponsable. Jamais il ne nous a été dit, très simplement, qu'à un moment donné, quand, d'un côté, il y a des dettes, de l'autre il y a des avoirs : les pauvres et le plus grand nombre ont les dettes sur le dos, et la minorité la plus riche a les reconnaissances de dettes, ce qui lui donne de multiples pouvoirs sur le gouvernement des choses et des hommes.

d) – François a dit.

Nous nous souvenons également des confidences faites par **François Hollande** lors de sa campagne électorale pour l'élection présidentielle de 2012. Lors d'un meeting au Bourget, le 22 janvier 2012, il déclarait : « *Mon véritable adversaire... c'est le monde de la finance* ». Rapidement il était évident que ces promesses électorales n'engageaient ... que celles et ceux qui y croyaient, et en rien le Président de la République élu. Une loi de séparation des activités bancaires fut bien votée en 2013, mais le gouvernement céda très facilement devant la pression des lobbies bancaires, et la loi ne changea rien d'essentiel. Aucune taxe sur les transactions financières ne fut instaurée tout au long du mandat présidentiel. Pire, un Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) vint enrichir les actionnaires. Et aucune mesure ne fut prise contre les paradis fiscaux, ce qui se comprend assez facilement quand on se souvient que le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, celui chargé de lutter contre la fraude fiscale, avait lui-même des comptes dans les paradis fiscaux !

2 – Plus dure sera la rupture.

C'est dire si nous sommes circonspects à l'écoute des propos tenus pendant la crise par l'actuel Président de la République. En ce printemps 2020, et nous n'en sommes qu'à peu près trois ans après l'arrivée d'Emmanuel Macron à la présidence de la République, mais nous l'avons déjà bien vu

et bien entendu, et trop souvent et à trop de reprises, exprimer le fond de sa pensée. Les personnes retraitées, celles qui ont la mémoire longue, se souviennent combien le Président avait le souci « des aînés », la préoccupation « des anciens ». Il a continué la politique de gel des pensions mise en place par François Hollande et, fin 2017, il a augmenté de 25 % la CSG, à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui a eu pour effet de réduire, « en plus », de 1,7 %, d'un seul coup, le pouvoir d'achat des personnes retraitées. Nous l'avons entendu dire qu'à partir de 1 200 euros par mois, les retraités étaient des « favorisés », et qu'au-dessus de 2 000 euros par mois, ils étaient des « nantis », rien de moins ! Le parler vrai du Président a fait beaucoup de ravages, lesquels expliquent en grande partie le niveau d'estime et de confiance dans lequel le porte une majorité de la population du pays. Nous nous souvenons que lors de la nouvelle casse du droit du travail, avec ses Ordonnances Travail, il s'adressait aux manifestantes et aux manifestants dans un très grand esprit de dialogue social : « *Je ne cèderai en rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes* ». Là encore, les personnes retraitées en savent quelque chose : une multitude de lettres pour demander des explications, exposer les revendications, des manifestations (huit « journées nationales »), des pétitions, etc. Et rien, le mépris, le mépris à l'égard, probablement, de celles et ceux « qui ne sont rien », vis-à-vis de « Gaulois réfractaires au changement ». Il n'a cédé en rien aux demandes des modestes, des gens de peu, des gens de rien, des gens qui, aujourd'hui, sont en grande partie celles et ceux qui, au quotidien, permettent que tous les autres puissent « confiner » à l'abri !

Lors de l'intervention du Président de la République, lundi 13 avril 2020, nous avons cru entendre Raymond Poincaré, Président de la République, venant réchauffer le cœur de la Nation en 1917 : il faut tenir ! Merci à celles et ceux de la première ligne, nos fonctionnaires de santé, nos pompiers, nos pharmaciens, etc., dans la difficulté, ils ont tenu ; et merci à celles et ceux de la deuxième ligne, les agriculteurs, les travailleurs sociaux, les chauffeurs, les éboueurs, les journalistes, les fonctionnaires, etc. ; et merci à toutes celles et tous ceux de la troisième ligne, pour votre civisme, etc. Cette fois, rien, aucune référence aux premiers de cordée. Désormais, les premiers de cordée ont laissé la place, dans les discours du Président, aux « héros en blouse blanche », à celles et ceux qui, depuis des mois, réclament la fin de l'asphyxie budgétaire. Le 12 mars 2020, M. Macron avait enfourché le même cheval fougueux que ses glorieux prédécesseurs, Nicolas Sarkozy clouant au pilori les paradis fiscaux, François Hollande anéantissant la finance. Tel un vaillant manifestant croulant sous la mitraille, M. Macron martelait qu'il y a « *des biens et des services qui doivent être hors du marché* ». Comme disait déjà Michel Audiard : « *Ils osent tout ; c'est à ça qu'on les reconnaît !* ». Il a replongé le 13 avril : il faut retrouver une indépendance alimentaire, les distinctions sociales ne doivent être fonction que de l'utilité sociale. Il nous demandait de « sortir des idéologies » et, immédiatement après, il nous promettait qu'en retrouvant des raisons de vivre ensemble, nous allions « retrouver les jours heureux ». Très fort, l'artiste, ce clin d'œil au Programme du Conseil National de la Résistance. Mais impossible à croire, et impossible à suivre : la projection vers les jours d'après ne peut se réaliser par un retour aux jours d'avant. Après n'est jamais comme avant et, en ce qui nous concerne, quand nous clamons qu'un autre monde est possible, ce n'est certainement pas pour se retrouver dans le jour d'avant. Le jour d'avant, nous dénoncions les choix politiques et idéologiques qui nous menaient dans le mur. Le jour d'avant, les « décideurs » étaient sourds à toutes celles et à tous ceux qui mettaient en garde et qui proposaient des politiques alternatives. Il faudra bien que, le jour d'après, tout ceci soit inversé, et que cette inversion soit engagée dès maintenant.

Pour parler net en effet, nous ne croyons pas du tout que l'actuel Président de la République et l'actuelle majorité parlementaire pourraient soudainement avoir d'autres choix idéologiques et changer du tout au tout leur regard sur le monde et sur les rapports économiques, sociaux et humains. Les premiers choix du gouvernement, alors que la crise sanitaire frappait déjà l'Europe, et particulièrement l'Italie, comme les choix des semaines suivantes, ont été souvent marqués par l'idéologie libérale, celle qui irrigue les gouvernements depuis plusieurs décennies. Quand la question a été posée de fermer la frontière avec l'Italie, pour freiner l'arrivée du virus, la réponse a été qu'il fallait continuer de laisser aller et venir les personnes. Nous savons qu'il en va tout autrement lorsqu'il s'agit de migrants. Quand les manques de matériels ont été patents (masques, tests, blouses, etc.), le gouvernement a certes décidé de réquisitionner les masques en stock en France, mais il n'a toujours pas réquisitionné les entreprises du secteur textile pour planifier et coordonner une production sur le territoire national. Il continue de faire confiance au marché, à « la main invisible du marché », pour régler la situation. Il lance des commandes et attend que des entreprises y répondent. Il continue de penser qu'il faut laisser les entreprises libres de leurs choix, et donc, que des besoins urgents de la population puissent continuer de dépendre de la seule bonne volonté des chefs d'entreprises, de leur appétence pour certains marchés nouveaux et de la capacité de se placer sur les marchés internationaux pour éviter que les dollars américains ne raflent tout. A l'inverse, ce gouvernement sait réquisitionner des salarié.es Quand il a décidé de fermer certains commerces et d'en autoriser d'autres à maintenir leur activité, un critère officiel était celui du caractère indispensable des commerces autorisés à rester ouverts. Ainsi, les commerces d'alimentation ont été autorisés, mais toujours ceux tenus par les « chaînes » (Carrefour, Casino, Leclerc, Auchan, etc.), très rarement les marchés, ceux où les maraîchers, les producteurs locaux viennent vendre leur propre production. Avec une telle décision, les grandes surfaces peuvent continuer de vendre des vêtements, des chaussures, de la vaisselle, de la droguerie, des livres, et tout ce qui se trouve dans leurs très nombreux rayons, à côté des rayons d'alimentation. Ça ressemble fort à une concurrence « déloyale », si ce n'est qu'elle est orchestrée par le pouvoir politique. Logiquement, ceci devrait conduire à une faillite de nombreux petits commerces et à un renforcement des « parts de marché » du commerce financiarisé et coté en bourse. Hier, le capitalisme des multinationales et des grands groupes était favorisé. Avec ce gouvernement, la crise sanitaire ne fait en rien dévier les choix idéologiques et, le jour d'après, les grands groupes seront probablement en position plus forte par rapport aux petits commerces individuels.

Il est très difficile, dans cette crise sanitaire, d'attendre la solution d'un pouvoir qui a, si continûment, attaqué la protection sociale et démolit l'hôpital public. Il est même impossible de lui faire confiance en constatant seulement qu'il a menti à de maintes occasions dès avant l'arrivée du virus en France. Pour crédibiliser ses propos, il faut qu'il prenne immédiatement des mesures de rupture. A ce stade, nous pouvons faire nôtres les propos du Docteur François Salachas du CHU-La Pitié Salpêtrière, le 27 février 2020, soulignant l'urgence de mettre fin à la crise de l'hôpital public et répondant au Président Macron : « Vous pouvez compter sur nous ! L'inverse reste à prouver ».

III – La nécessité de mesures de rupture immédiates.

1 – Ne pas attendre.

Nous nous souvenons que, pendant la guerre de 1914-1918, puisque le Président Macron fait souvent état que nous serions en situation de guerre, au plein moment des mutineries de 1917, pour calmer les mécontentements de la troupe, il y eut à la fois des fusillades « pour l'exemple » et une amélioration de l'ordinaire du soldat (la soupe, le vin, les permissions, l'option pour des manœuvres moins lourdes en pertes humaines, etc.). En 1919-1920, quelques lois progressistes furent prises pour encourager celles et ceux qui travaillaient à travailler plus dur pour reconstruire le pays. En 1945-1946, la même opération fut reprise par les gouvernants. Là encore, la priorité étant la remise en état de l'appareil économique, les travailleurs furent glorifiés, comme il est fait aujourd'hui à l'égard des infirmières, des caissières, des éboueurs, des facteurs, etc., toutes catégories sociales qui comptent pour rien pour nos gouvernements quand les affaires sont les affaires. Nous nous souvenons que, dès lors que celles et ceux qui trimaient commencèrent à revendiquer de meilleures conditions de travail et de meilleures conditions de vie (même en période de crise, ça implique un autre partage des richesses, et il y en a qui ne veulent pas concéder quoi que ce soit de leurs avantages et privilèges), les réalités éclatèrent : en automne 1948, alors que 84 % des mineurs avaient voté la grève, le gouvernement envoya la troupe et les blindés pour mater les récalcitrants. Aussi, la glorification actuelle des « héros en blouse blanche » nous paraît de la même veine que la glorification des mineurs de fond en 1945 et 1946 par le pouvoir, quand la France, l'économie du pays, avaient un besoin urgent de charbon pour produire de l'énergie pour le reste du pays. Dès que cette urgence est devenue moindre, les gouvernants ont fait envoyer la troupe dès lors que la main d'œuvre n'était plus docile mais mettait en avant ses demandes et ses revendications. Les infirmiers et les infirmières, les personnels des EHPAD et de l'aide à domicile, et les pompiers aussi, les enseignants, les factrices et les facteurs, les électriciens, les cheminotes et les cheminots, les précaires, les « ubérisés », etc., celles et ceux qui étaient avec leur gilet jaune sur les ronds-points, et plein d'autres, connaissent les lances à eau de M. Macron, les grenades lacrymogènes, le mépris souverain du pouvoir à l'égard des « sans grade ». Les flatteries d'aujourd'hui ne peuvent suffire. Aujourd'hui, ils vous caressent dans le sens du poil, demain ils continueront de vous exploiter au maximum. A cette question, Albert Einstein apportait déjà une réponse : « *On ne peut pas résoudre un problème avec le même mode de pensée que celui qui l'a généré* ». Si nous disons que la situation actuelle résulte en grande partie du triomphe de la concurrence libre et non faussée, de la prédominance des intérêts financiers immédiats d'une minorité par rapport à l'intérêt général, ça veut dire qu'il faut « changer de logique », et tout de suite.

2 – Améliorer la démocratie.

Le système démocratique du pays présentait déjà de nombreuses faiblesses avant que cette crise sanitaire survienne. Une démocratie représentative reposant sur le consentement à déléguer le pouvoir à quelques-uns, voire principalement à un seul, est fragile. Ceci nécessite, au moins, une grande confiance. Pour l'actuel Président de la République, ça partait mal, avec seulement 18,19 % des inscrits au 1^{er} tour de l'élection présidentielle : il était le premier, certes, mais moins d'une personne sur cinq lui « faisait confiance ». Et en avril 2020, quand nous constatons les mensonges qui ont déjà été assésés à toute la population pendant ces dernières années pour accélérer la casse des services de santé et des EHPAD, mensonges auxquels il faut ajouter ceux proférés depuis le début de la crise sanitaire en Chine, la panique ne peut qu'enfler si nous prenons conscience que ce sont les mêmes qui vont continuer de gérer la situation ! Il y a manifestement un sérieux loupé dans notre fonctionnement démocratique où rien n'est envisagé pour changer « une équipe qui gagne » aussi bien que celle-ci !

Le Président de la République nous dit qu'il faudra « *interroger les faiblesses de notre démocratie* ». Ca commence mal, là encore, quand, très régulièrement, lui-même, le Premier ministre, des membres du gouvernement, les suiveurs inconditionnels, etc., ne cessent de répéter que « l'heure n'est pas à la polémique » : « *l'heure n'est pas à la polémique, mais à la solidarité, l'heure est à gagner la guerre, l'Etat fonctionne, etc.* » Il nous est donc demandé « de la fermer ». Certes, il faut respecter les mesures collectives de confinement, les principes de précaution, etc. Mais renforcer notre démocratie, ça doit se faire dès aujourd'hui, sans profiter de la « crise sanitaire » pour renforcer les mesures de contrôle des populations et de réduction des libertés sans liens directs avec la situation. Trop facilement, nous nous habituons à une réduction énorme de nos libertés. Hier, quand des cheminots et des cheminotes, par leur grève, réduisaient le nombre de trains en circulation, immédiatement il nous était montré à l'écran telle famille partant de Montparnasse pour la Bretagne et qui se déclarait « prise en otage » ; ou c'était un trader qui partait pour Londres et qui était pris en otage Gare du Nord, ou une employée bloquée en banlieue Est et ne pouvant venir travailler à Paris, elle aussi « otage » de ces fainéants de... Aujourd'hui, une grande partie de la population doit rester cloîtrée chez elle, assignée à résidence dans un rayon de un kilomètre autour du domicile, quand elle est en ville, avec autorisation de sortie par un laissez-passer que nous nous auto-délivrons ! Une situation invraisemblable, et on ne nous fait jamais entendre des personnes pestant contre la situation qui leur est faite et qui résulte tout de même, plus ou moins, des choix et de l'impéritie d'une succession de gouvernements menant tous la même politique. La Boétie nous mettait en garde contre la servilité volontaire. Il aurait de quoi commenter aujourd'hui, où chaque personne doit s'auto-délivrer son propre « bon de sortie », son « ausweis » pour travailler, pour manger : travailler, manger, les deux fonctions premières dans lesquelles est aujourd'hui circonscrite la population. Et, aujourd'hui comme hier, celles et ceux qui travaillent le plus ne sont pas forcément celles et ceux qui mangent le plus et le mieux.

« Interroger les faiblesses de notre démocratie », ça commence toujours mal quand le Président de la République ne cesse de déclarer que « nous sommes en guerre ». Il l'a répété 6 fois lors de son allocution du 16 mars 2020. Nous sommes en guerre, ce qui lui permet peut-être de s'imaginer être le « chef de guerre » (est-il Clémenceau, le futur « Père la Victoire », ou Napoléon III à la veille de la défaite de Sedan ?), c'est lui qui, encore plus, peut concentrer les prises de décisions et les pouvoirs. « Tous aux abris », c'est lui qui annonce quand nous pouvons sortir, qui, quand, comment, nous pourrions vivre au quotidien. C'est lui qui a dit que nous ne serons pas toutes et tous égaux quand viendra la fin du confinement, qui pourrait commencer le 11 mai 2020. Celles et ceux qui travaillent, qui sont utiles pour l'économie, pourront aller travailler, et donc pourront sortir ... pour aller travailler. Très rapidement, ce ne sera pas seulement une possibilité, mais un devoir, une obligation, pour nourrir le pays, pour redresser l'économie. Celles et ceux qui sont « hors de la production », les retraités pourront encore attendre un petit moment. En même temps, on voit déjà le gouvernement mettre en avant l'insouciance des mauvais Français, de celles et ceux qui ne respectent pas les « gestes barrières », quand rien n'est dit, ni rien n'est fait par le gouvernement, pour mettre fin, très rapidement, à la situation de carence dans laquelle ont été mis les services sanitaires du pays. Dès maintenant, et sans attendre le jour d'après, le gouvernement développe une politique particulièrement répressive à l'égard des « irresponsables » qui se déplacent au-delà d'un kilomètre de leur domicile, qui ont mal rédigé leur laissez-passer, etc. (amende pouvant aller jusqu'à 3 500 euros et peine pouvant aller jusqu'à 6 mois de prison). Nous nous souvenons de la mansuétude de ce gouvernement, et des autres, à l'égard des très riches qui ne payent pas d'impôt, puisqu'ils ne

font qu'optimiser leur fiscalité ! Et nous attendons que des enquêtes sérieuses soient menées pour retrouver les responsables de la déliquescence dans laquelle se sont trouvés les services sanitaires français à la veille de l'arrivée du coronavirus. Et c'est ce même gouvernement qui sanctionne le « confiné » ne prenant pas assez de précautions et qui, de fait, dans le même temps, oblige des salariés et des salariées à prendre des risques. Le 18 mars 2020, au début du confinement, Muriel Pénicaud, la ministre du Travail (sic) accusait les entreprises du BTP d'être « défaitistes et de « manquer de civisme », alors qu'elles ne faisaient que « demander du temps pour s'organiser face aux règles de sécurité à mettre en place dans leur secteur ». En 14-18, elle aurait envoyé en cour martiale pour « intelligence avec l'ennemi » ! Le 25 mars 2020, la même Muriel Pénicaud, commentant la « politique sécuritaire » menée par l'entreprise Amazon, disait : *« On ne peut pas attendre (de la part de la société Amazon) les mêmes exigences que d'habitude. Il faut être bienveillant »*. Ca veut dire que, pendant la crise sanitaire, alors que les risques de propagation du virus sont connus, la ministre estime normal que des salarié.es soient au travail sans garanties quant à leur sécurité. Pendant la guerre de 14-18, Mme Pénicaud aurait, sans problèmes, envoyé les bidasses au casse-pipe. Nous ne pensons pas si bien dire, dans nos manifestations contre la réforme des retraites, quand nous scandions « Nous ne sommes pas de la chair à Macron ! ». La même ministre a recommandé une mise à pied d'un inspecteur du travail de la Marne ayant engagé une procédure de référé visant une structure d'aide à domicile n'ayant pas pris de mesures suffisantes pour préserver la santé et la sécurité de ses salariées (masques, etc.). La « real politique » est loin, très loin, des discours lénifiants sur « les héros en blouse blanche ». Ouvertement, la ministre, ancienne DRH de Danone, de 2008 à 2014 (on voit que sa conception des « ressources humaines » c'est de savoir tirer le maximum de ressources à partir des êtres humains), privilégie les intérêts financiers de l'employeur « Aide à domicile » contre la santé des salariées qui vont de maison en maison, et contre la santé des personnes visitées. Le souci « des aînés », ça ne tient pas longtemps non plus et, pour Madame Pénicaud, ça ne pèse rien face à la bienveillance que nous devons aux entreprises.

Nous le voyons, la gestion de la crise sanitaire fait émerger une crise de la représentation. La multiplication des mesures d'exception qui ont été rapidement prises illustre que des gouvernements sont plus efficaces en matière de contrôle des populations que pour assurer leur sécurité sanitaire. Des mesures liberticides et de surveillance de masse ont été déployées avec une grande ampleur et une grande rapidité : le gouvernement a plus anticipé l'utilisation des drones et des grenades lacrymogènes que celle des masques. C'est une autre preuve que le gouvernement reste offensif dans le développement de la lutte des classes. Ils sont nombreux ceux qui voient dans la période un exercice pratique de contrôle accru des populations (vidéos, traçage numérique, drones, répression, télécommunications, suprématie de la police sur la justice, etc.). Malgré tout, les populations se sont rangées derrière les décisions fortes prises par le gouvernement réduisant drastiquement la liberté d'aller et de venir. Mais les questionnements ne cessent de se développer en constatant que les mensonges n'ont jamais cessé, les « autorités » adaptant leurs réponses en fonction du matériel disponible d'une part, en fonction des priorités retenues quant aux catégories sociales et professionnelles à prioriser, d'autre part, tout ceci compte tenu d'une pénurie résultant de l'impérialisme antérieure. L'effroi ne peut que pétrifier celles et ceux qui se demandent comment de tels « responsables » seraient en mesure de gérer un accident nucléaire, les conséquences inéluctables des bouleversements climatiques, les réponses à apporter à des migrations importantes de populations poussées par la faim, la soif, la guerre, la submersion de leurs territoires.

3 – Nos vies valent plus que leurs profits.

Le risque infectieux avec lequel une bonne partie de l'humanité aura vécu pendant plusieurs mois va marquer les personnes. Dans une telle situation, la santé de chacun n'est pas, plus ou moins, la conséquence de comportements individuels : elle dépend de la responsabilité de chacun vis-à-vis du collectif et aussi de la capacité du collectif à se préoccuper de la santé de chacun de ses membres. Le virus nous rappelle l'interdépendance entre les individus, très directement pour leur état de santé, et, en même temps, pour leur capacité de vivre, de s'alimenter, de subvenir à un grand nombre de besoins. Il est très probable que de nombreuses personnes auront changé entre « avant » et « après ». Dans les têtes, une autre hiérarchie de valeurs, d'autres priorités vont naître. Le principe de précaution, ça va signifier quelque chose pour beaucoup plus de monde, avec des exigences en matière d'environnement, de pollution, d'utilisation des terres et des océans. Ce devrait être le rapport à la vie qui s'en trouve modifié, faisant apparaître plus fortement de nouvelles exigences collectives. La vie au ralenti aura montré, en vrai, ce que pourrait être une décroissance programmée, ou une croissance du bien-être liée à une sobriété énergétique dans certains domaines décidés collectivement. Le constat du recul des pollutions au-dessus de régions entières en Chine, en Inde, en Lombardie, au-dessus de Paris, de New-York, etc., peut susciter de nouveaux objectifs partagés.

Mais d'autres têtes n'auront en rien été modifiées et voudront un retour à « comme avant ». Elles n'ont pas tardé à piaffer d'impatience. Christian Saint-Etienne, dans un papier d'avril 2020, préconisait déjà que, pour limiter le recul du PIB, l'augmentation des déficits publics, l'explosion du chômage, l'accroissement de la dette, il faut entamer rapidement le déconfinement et retrouver le chemin de l'atelier et de l'usine. Et il avertit que la crise des finances publiques conduira à baisser les salaires des fonctionnaires de 10 % et les retraites de 20 %. Il ne parle pas du tout d'une éventuelle amélioration de la progressivité des impôts. Eric Le Boucher, au même moment, affirmait « *qu'il n'y a pas le choix, il faut reprendre le travail* ». Lui, bien à l'abri dans son bureau, à son domicile, insiste doctement « *le risque zéro n'existe pas* » ! Il dénonce même « *une société biberonnée depuis cinquante ans par l'hyper-maternalisme d'Etat et l'absolutiste principe de précaution* ». Voici de braves gens qui ressemblent aux planqués de l'arrière qui, pendant la guerre de 14-18, attablés à quelques tables gastronomiques sur les Grands Boulevards, dénonçaient la couardise des poilus reculant face aux Allemands. Pendant que certains disent comment devraient se comporter les soldats, d'autres vont au charbon tous les matins, la peur au ventre de rentrer avec « la maladie » à la maison et de contaminer toute la famille. « A l'attaque ! », Christophe Barbier, un fameux boute-en-train des plateaux de télévision, qui agissait « pour la cause » sur une chaîne d'info en continu, le 18 avril 2020, tenait aussi ce discours. Il s'offusquait : « *Pour sauver quelques vies de personnes très âgées, on va mettre au chômage des milliers de gens !* ». Jean Malaurie, dans son livre « Les Derniers Rois de Thulé » paru en 1995, fait état d'une « coutume » du peuple Inuit consistant à inviter le plus ancien de la famille à sortir de l'igloo quand l'hiver arctique était trop rigoureux au Groenland et qu'il n'y avait plus assez de nourriture pour tout le groupe. M. Barbier est du genre à « pousser grand-mère dans les orties » !

La confrontation aura lieu « après », c'est très probable ; elle a déjà commencé.

D'un côté, celles et ceux qui sont « pour la reprise, au plus tôt, et fin des précautions, nous savons que le risque zéro n'existe pas ». Celles et ceux qui vitupèrent contre trois promeneurs sans

masques en forêt de Fontainebleau et qui ne trouvent rien à redire à faire ouvrir des chantiers dans le BTP même en l'absence de masques. Les ministres participent largement à créer l'ambiance. Ainsi, Bruno Lemaire souligne qu'« il faut aller travailler, il faut garantir la sécurité économique aux Français », la question des masques et celle de pouvoir suivre les gestes barrières devenant accessoires, ne s'agissant, somme toute, que de travailleurs et de travailleuses. Et c'est Muriel Pénicaud qui a été mise en avant dans le soutien aux patrons du BTP en déclarant « il faut reprendre l'activité dans le BTP ». Les vannes étaient ouvertes, et des employeurs, très rapidement, ont compris qu'ils pouvaient remettre en cause les 35 heures, aller jusqu'à 60 heures par semaine dans certains secteurs, imputer des jours de congé pendant la période de confinement. Très directement d'ailleurs, l'Etat employeur donne la marche à suivre en durcissant la gestion des fonctionnaires. Il faut obtenir dès maintenant la décision d'abandonner les suppressions d'emplois programmées dans les trois fonctions publiques.

De l'autre côté, celles et ceux qui veulent que ce ne soit plus « comme avant », et certaines et certains ont déjà commencé, là aussi. A l'actif, nous pouvons mettre les nouveaux comportements de producteurs de denrées alimentaires, les nouveaux modes de consommation, la recherche de circuits courts économes en transports, créant des liens et des solidarités entre ceux qui produisent et ceux qui consomment. Ce nouveau rythme de vie a aussi engendré des solidarités de voisinage, des relations entre générations plus apaisées et complémentaires.

4 – Améliorer les services sanitaires et de santé.

« Interroger les faiblesses de notre démocratie », l'urgence nous montre qu'il convient de commencer par la démocratie sanitaire et sociale. La guerre, nous le savons, est chose trop sérieuse pour la laisser aux mains des militaires. La santé est également chose sérieuse, chose vitale, qu'il ne faut pas laisser dans les mains de celles et ceux qui s'enrichissent de nos maladies. Parallèlement au bilan que nous devons commencer de tirer collectivement des décisions prises, hier et maintenant, et qui expliquent la situation dans laquelle nous sommes, il convient de mettre la politique de santé et de prévention, et donc la politique environnementale, au cœur du débat démocratique. Il nous faut, dès maintenant, nous appuyer sur le sentiment, désormais partagé par beaucoup de nos concitoyens, que la santé, le médicament, la recherche médicale, l'hôpital, les EHPAD, sont des biens communs, des domaines qui doivent, effectivement, être mis hors du marché. Les soignants et les usagers doivent être inclus dans la « gouvernance » des établissements. Le budget global doit évoluer en fonction des besoins définis par les professionnels et les usagers. Le gouvernement a su trouver des milliards d'euros pour aider des entreprises, d'ailleurs des agents des Finances publiques sont, dans le même temps, réquisitionnés, pour verser les chèques aux dites entreprises. De façon tout aussi urgente, une loi de Financement de la Sécurité sociale rectificative doit venir améliorer l'ONDAM et le budget doit être renforcé pour permettre au secteur hospitalier d'embaucher des personnels et de mieux rémunérer, dès maintenant, celles et ceux qui sont « au front ». Et il faudra orienter autrement les politiques de santé : il faut soigner les personnes dans leur globalité et il faut plus de prévention individuelle et collective. La santé est un bien commun qui doit échapper à la logique du profit, qui ne peut être ni étatisé, ni privatisé.

Dès maintenant, il y a lieu de rechercher les responsables de l'état de fragilisation de notre système de santé, pour éviter que celles et ceux qui nous ont mis dans cette situation soient celles et ceux qui continuent de prendre les décisions. Il nous faut exiger que, dès maintenant, les pouvoirs en

place prennent des décisions conduisant à satisfaire les besoins urgents du pays, même si ceci implique des « ruptures ».

Le Président de la République n'a pas été avare de promesses le 12 mars, en affirmant par exemple que « déléguer notre capacité de soigner à d'autres est une folie ». Avec cette crise sanitaire, nos concitoyens et concitoyennes ont découvert ce que signifie une « perte de souveraineté » dans le domaine sanitaire. Faire fabriquer les médicaments dont le pays a besoin tous les jours, ainsi que le matériel médical, les fournitures, etc., en Inde et en Chine, là où la main d'œuvre « ne coûte rien », et être régulièrement approvisionnés par bateaux et par avions, c'est bien pour les actionnaires de Sanofi et d'autres laboratoires qui vont pouvoir toucher plus de dividendes, mais c'est aussi prendre des risques. Cette prise de conscience a été rapide, et il devrait en rester quelque chose demain : une forte demande de la population pour une « relocalisation » d'activités dans ces domaines. Comme il est probable que Macron ne se sent pas plus engagé par ses propos qu'ont pu l'être, dans d'autres temps, Chirac, Sarkozy et Hollande, les gouvernants vont continuer de s'inscrire dans un contexte de liberté de circulation des capitaux et donc de liberté des entreprises quant aux localisations de leurs activités. Pour avoir, par exemple, le retour en France de productions de médicaments, le gouvernement devra convaincre Sanofi et d'autres qu'ils y ont intérêt ; il faudra donc que le territoire français soit « attractif » pour ces capitaux. Et ceci pourra se faire de multiples façons : exonérations d'impôts et / ou de cotisations pendant quelques années, voire subventions, et aussi accords sur le prix de vente des médicaments. En France, quand une entreprise pharmaceutique a obtenu une autorisation de mise sur le marché, elle peut fixer librement le prix de son médicament. Par contre, si elle veut qu'il soit remboursable par la Sécurité sociale (ce qui, en règle générale, lui assure un plus grand marché), elle doit déposer une demande à la Haute Autorité de Santé. La décision finale de remboursement relève de la compétence des ministres chargés de la Santé et de la Sécurité sociale. Les accords se font généralement entre les politiques et les laboratoires sur un taux de remboursement par la Sécu. Et, concrètement, il y aura des prise en charge partielles par la Sécu, donc des restes à charge pour les patients, et une augmentation des cotisations vers les complémentaires-santé (mutuelles et assurances). Face à cette politique, il y aura une exigence pour que certains biens et services échappent « aux lois du marché », et donc que leur production soit assurée et contrôlée par des représentants de l'intérêt général. Là aussi, c'est dès maintenant qu'il faut mettre ces exigences dans le débat public et citoyen.

Quand le Président de la République semble prendre de si forts engagements, rien ne l'arrête et il va jusqu'à dire que nous devons reprendre le contrôle de notre capacité à agir. S'il veut dire que notre pays ne doit plus dépendre des autres en matière de médicaments, d'appareils et de fournitures liés à la santé et aux soins, ceci signifie notamment qu'il faut relocaliser certaines productions en France. Ça voudrait dire que le pouvoir politique élu, et représentant normalement les intérêts de la Nation, doit disposer de pouvoirs directs à l'égard de certaines entreprises, lesquelles, ensuite, ne doivent pas subir la concurrence d'autres entreprises qui seraient installées à l'étranger et dont le coût de production serait fortement moindre. Ce qui signifie qu'il faut limiter l'actuelle totale liberté de circulation des capitaux, sans limites ni contrôles. Ce sont d'autres « ruptures » que le Président de la République devra « assumer dès maintenant ». Ce serait une remise en cause de l'actuelle division internationale du travail, avec une relocalisation de toutes les activités estimées désormais « vitales » par la population. Et, avec cette crise sanitaire, la population a une conception de ce qui est « vital » autrement plus exigeante qu'au début de l'année 2020.

Et ajouter que déléguer notre alimentation à d'autres est également une folie, notamment car l'alimentation est bien un élément « vital » et, qu'en plus, notre santé dépend fortement de notre alimentation devrait avoir forcément de profondes conséquences. Avec cet engagement supplémentaire, le Président devrait rapidement abandonner la politique agricole menée depuis des décennies, favoriser la diversification des productions et des territoires, freiner la concurrence internationale, réduire nos importations dans ce domaine et, en contrepartie, limiter nos exportations. C'est-à-dire, abandonner la production intensive par les engrais, les pesticides, etc. Là encore, il faut que la France renégocie une multitude de traités et d'accords commerciaux internationaux qui, justement, instaurent partout et dans tous les domaines, la concurrence libre et non faussée. Il faut que la France dénonce de nombreux accords signés entre les Etats membres de l'Union Européenne et entre l'UE et d'autres groupes d'Etats.

Dès maintenant aussi, il convient d'obtenir une amélioration sensible de la situation des services affectés à la perte d'autonomie, que ce soit à domicile ou en EHPAD. Les postures attristées d'une bonne partie du « personnel politique » quand s'égrène le nombre de morts dans les EHPAD sont pure hypocrisie. La politique menée dans ce secteur est, depuis plus de 20 ans, parallèle à celle menée à l'égard de l'hôpital public et, plus largement, vis-à-vis de la politique de santé. Pour les gouvernements, il s'est agi principalement d'ouvrir progressivement ce « marché » aux investisseurs privés ; d'ailleurs, dans les publicités pour attirer des capitaux, les opérateurs de ces secteurs parlaient de « l'or gris », un secteur à forte rentabilité. Nous remonterons seulement à Madame Roselyne Bachelot, encore elle. Au début de 2011, avec une forte promotion médiatique, elle ouvre une vaste campagne de groupes de travail, de débats et de colloques à travers tout le territoire sur la question de la dépendance. Et, à la rentrée de septembre 2011, le Premier ministre François Fillon déclare que les caisses de l'Etat sont vides (après les baisses d'impôts pour les plus riches notamment) et que, faute de financement possible, la réforme de la dépendance est reportée à 2012. Il n'y aura rien au cours du premier semestre de 2012. Après l'élection de François Hollande, c'est Madame Michèle Delaunay qui prend en charge ce dossier. Elle multiplie elle aussi les réunions, les rapports, pour arriver à une loi dont les effets seront très limités, toujours faute de moyens. Le candidat Macron avait dit très peu de choses sur la dépendance pendant sa campagne électorale. Très rapidement, son gouvernement va être confronté à des mouvements sociaux dans ces deux secteurs, celui de l'aide à domicile et celui des établissements d'accueil. Dans ces secteurs non plus, le gouvernement ne peut pas dire qu'il ne savait pas. Les personnels, les organisations syndicales, les associations représentant les familles, les responsables d'établissements et de services bien souvent aussi, se sont mobilisés : c'était toute la profession qui criait « casse-cou ». Et, à compter de janvier 2018, le groupe des neuf organisations de retraité.es est venu soutenir ces revendications et a participé aux manifestations et aux rassemblements. Par ailleurs, les divers gouvernements, depuis une quinzaine d'années, ont multiplié les commandes d'études, de rapports, d'expertises, etc., qui ont tout de même fait remonter des informations, mais il reste à savoir si ces rapports ont été lus par les ministres. En effet, ces diverses commandes ont comme principal objectif de « communiquer » pour montrer que le gouvernement se soucie des questions sociales, en l'occurrence des personnes âgées. Il y a une agitation médiatique de quelques jours lors de la commande de l'étude et ça recommence lors de la remise du rapport au gouvernement. En tout état de cause, il est certain que Madame Buzyn n'a aucunement tenu compte de tout ce qui remontait du terrain. Manifestement, les personnes âgées n'étaient pas un souci prioritaire pour ce gouvernement. Les très nombreux courriers adressés par le groupe des 9 organisations de retraité.es au Président de la République, au

Premier ministre et à la ministre de la Santé restés sans réponses en attestent également. Quand le virus est arrivé dans les EHPAD, le manque criant de personnels, le manque d'infirmiers et de personnels soignants, le manque de matériel de protection (ces établissements n'étant pas considérés comme prioritaires) expliquent en grande partie les résultats, qui sont les conséquences directes des choix délibérés pris depuis des années. Le dévouement des hommes et des femmes qui sont dans ces établissements ne pouvait suffire. Quand un bilan global pourra être fait des morts liées à cette pandémie, il sera patent que le surcroît de décès n'est pas seulement lié au fait que les personnes âgées ont des défenses immunitaires plus ou moins réduites et qu'on meurt plus à 90 ans qu'à 50 ans. Et les enquêtes permettront peut-être de confirmer que, dans quelques établissements et pendant quelques semaines, du fait du manque de lits de réanimation, le « choix » a été fait d'abandonner des personnes âgées pour prioriser des personnes ayant plus de chances de supporter les traitements. Dans le domaine de l'aide à l'autonomie, à domicile et en établissement, les exigences de la population, particulièrement des patients, des familles, des personnels, des organisations et des associations, doivent se manifester dès maintenant : des créations d'emplois, des constructions d'établissements, des formations, des équipements, et des revalorisations de carrière par reconnaissance de l'utilité sociale de ces missions.

5 – Pour des budgets publics à la hauteur des besoins.

C'est la concurrence fiscale, délibérément mise en place, qui a conduit chaque pays à s'engager dans le « moins-disant fiscal » en ce qui concerne tout ce qui peut aisément se délocaliser dans un contexte de totale liberté de circulation des capitaux, lui aussi délibérément mis en place. La suite, probablement délibérément envisagée elle aussi par celles et ceux qui ont mis en place ce cadre international, était la mise en difficultés financières des budgets publics : dans tous les pays, les plus riches, particuliers comme entreprises, celles et ceux qui accumulaient de plus en plus de revenus et de patrimoines, participaient de moins en moins au financement des dépenses publiques. La seule solution, à défaut de remettre en cause le cadre lui-même, devenait de réduire les dépenses publiques, les solidarités, les services publics, l'alternative étant un déficit, notoirement limité par les traités européens, déficit qui met encore plus les Etats sous le contrôle des banques et des marchés financiers. Il faut, là aussi, une rupture totale, une inversion des orientations. Dès maintenant, nous voyons bien que le gouvernement ne s'engage pas du tout dans cette voie, mais qu'il continue, comme avant. Ainsi, il n'est pas tolérable que le ministre de l'Action et des Comptes Publics, celui chargé d'organiser et de collecter l'impôt, s'adresse aux entreprises en les invitant à faire des dons pour soutenir les entreprises en difficulté. Le culot du ministre est à son comble : c'est la féodalité d'Ancien Régime. Les seigneurs ne payent pas d'impôts, mais ils peuvent faire œuvre de charité, et ils auront les remerciements du peuple, et ils auront la gratitude du roi, voire du Pape ! Les réformes fiscales du gouvernement depuis juin 2017 ont largement contribué à affaiblir encore plus les finances publiques. Aujourd'hui, l'appel aux dons n'est pas une mesure de rupture, et est donc très éloigné des promesses du Président de la République formulées le 12 mars. La période justifie pleinement qu'il soit fait appel à la solidarité nationale en sollicitant les plus riches, très rapidement, car c'est dès maintenant que les budgets publics doivent être engagés dans de nouvelles dépenses et de nouveaux investissements. Une Ordonnance du 15 août 1945 avait décidé d'un impôt exceptionnel sur les patrimoines existants et d'une contribution sur les enrichissements réalisés entre le 1er janvier 1940 et le 4 juin 1945. En août 1976, est décidé un « impôt sécheresse » pour financer le coût des indemnités versées par l'Etat aux victimes de la sécheresse. Mais, en 2020, il faudra autre chose qu'une seule majoration de 10 % de l'impôt sur le revenu au-dessus d'un certain

niveau. Il y a lieu d'établir immédiatement un impôt sur les hauts et très hauts revenus et patrimoines, impôt fortement progressif. C'est un ISF renforcé et plus progressif qui doit être décidé et qui doit être collecté rapidement. Bien entendu, la flat tax sur les dividendes doit être abandonnée et la progressivité de l'impôt sur le revenu largement renforcée. Il faut aussi abandonner le dogme du refus de toute inflation. Nous savons que ce dogme est aujourd'hui d'autant plus fort que ce sont les rentiers, les banquiers, les prêteurs, qui font la loi, et qui ont donc intérêt à ce que leurs avoirs ne soient pas dévalorisés. Tout ceci devrait limiter d'autant le recours aux emprunts et à l'endettement. Mais il est fort probable que ceci ne suffira pas pour venir combler les dépenses engagées pour sauver des entreprises, sauver des secteurs professionnels, prendre en charge le chômage partiel de millions de personnes pendant plusieurs mois. Ces mesures ont en partie évité que trop d'entreprises s'écroulent, certes, mais il conviendrait certainement que les aides de la collectivité aux entreprises soient assorties de quelques obligations (pas de liens avec des paradis fiscaux et absence de distribution de dividendes pendant la période). Ceci a aussi permis d'éviter que trop de personnes tombent dans la misère au quotidien. Ces mesures ont maintenu un certain niveau de demande, et nous savons que les dépenses des uns sont les revenus des autres. Au total, la « facture » sera très élevée, plus élevée que celle consécutive à la crise bancaire et financière de 2008. Dès maintenant il nous faut rejeter toute idée d'une nouvelle austérité supplémentaire pour le plus grand nombre. Il faut décider aussi qu'une partie de la dette ne sera jamais remboursée.

Une autre raison de dénoncer les traités européens est liée à la nécessité d'obtenir que la BCE prête directement aux Etats : il faut que cesse l'interdiction faite à la Banque Centrale Européenne de prêter aux Etats membres de l'UE, alors qu'elle peut prêter aux banques, lesquelles prêtent ensuite aux Etats en prenant leur pourcentage. Ceci signifie qu'il faut remettre en cause « l'indépendance » de la BCE et la règle de l'unanimité des Etats membres : une rupture que doit assumer le Président de la République dès aujourd'hui. C'est maintenant que la Nation doit pouvoir disposer de moyens financiers suffisants pour répondre aux urgences sanitaires, sociales, et, très bientôt, économiques. Ca va faire de très fortes ruptures. Le Président de la République actuel, et nombre de dirigeants, d'hier et d'aujourd'hui, n'ont eu de cesse de nous présenter la mondialisation façonnée par la finance comme un fait de nature, alors qu'il s'agit bien d'une construction humaine discutable. Nous faisons partie de celles et ceux qui disaient, depuis longtemps, « un autre monde est possible ». La mondialisation qui est en cause n'est pas celle de l'ouverture sur le monde ni de la prise de conscience d'une humanité planétaire. Ce qui est en cause, c'est la guerre de tous et toutes contre toutes et tous, c'est la concurrence libre et non faussée qui conduit à ce que les gagnants, à l'arrivée, soient toujours celles et ceux qui étaient déjà en haut de l'échelle des revenus et des patrimoines au départ (les premiers de cordée présidentiels). Nous y voilà.

6 – La bourse ou la vie.

Un tiers de la population mondiale confiné pendant plusieurs semaines, plusieurs mois, des pays particulièrement marqués sur le plan économique, des drames économiques, sociaux et humains encore plus durs pour celles et ceux qui étaient déjà en difficulté : les populations ne sortiront pas « intactes » d'un tel bouleversement. Les vies quotidiennes ont été très fortement modifiées. La peur et l'angoisse sont des sentiments que chacune et chacun peut avoir déjà ressentis, mais, cette fois, ces sentiments sont partagés en même temps par des populations entières. La prise de conscience plus forte que l'espèce humaine n'est pas le centre du monde, comme nous savons désormais que la Terre n'est pas le centre du monde. L'idée même que l'espèce humaine peut disparaître et que la

Terre continuera de tourner. Le constat brutalement reçu que la délocalisation de nombre d'activités peut avoir de graves conséquences et que la souveraineté nationale, ce n'est pas forcément la possession de la bombe atomique. Tout ceci, plus de personnes vont désormais le ressentir plus fortement. Des projets programmés qu'il faut abandonner, le lendemain qui est inconnu, en dehors du train-train de celles et ceux qui sont confinés, et du stress, de la dépression, de la peur au ventre de plein de personnes qui sont obligées d'aller travailler, particulièrement toutes les personnes du secteur de la santé et du soin. Le rapport au temps, le rapport aux autres, voici des domaines où des idées et des comportements vont bouger.

Ce qui aura été vécu par tant de personnes en même temps va forcément faire que certaines interrogations, voire certaines idées, seront plus largement partagées : qu'est-ce qui est le plus important dans la vie ? Quelle place réserver au travail ? Quelle utilité sociale des unes et des autres ? Quelle division du travail au niveau international et quelles activités conserver sur le territoire national ? Tout ceci devrait déboucher sur des revendications plus largement partagées : prioriser la vie et l'humain par rapport à la croissance et au PIB ; travailler moins pour travailler tous avec une réduction du temps de travail ; modifier le partage des richesses en faveur, notamment, de celles et ceux qui travaillent et qui sont utiles à la société ; avoir son mot à dire sur ce qui est produit, sur le travail qui nous est demandé ; intégrer les préoccupations environnementales et climatiques dans notre vie quotidienne, etc.

Mais, pendant le même temps, les propriétaires et les dirigeants des multinationales, des banques, etc., sont marqués aussi par la période. Ils ont noté qu'il est possible de produire, de continuer une activité, avec beaucoup moins de salarié.es en poste. Le télétravail de masse devient envisageable, où des salarié.es peuvent y trouver un avantage et où l'employeur peut réaliser d'importantes réductions dans ses coûts. Cette période peut être un élément accélérateur dans l'extension du capitalisme numérique. Il faut s'attendre à une poussée, de la part des employeurs, à l'« e-économie », à l'« e-learning » à l'éducation nationale. Le recours à l'intelligence artificielle, nouvel Eldorado pour les gains de productivité, ira de pair avec le rêve de certains « employeurs » de parvenir à l'usine sans salariés. La course aux gains de productivité va connaître une nouvelle dynamique. Il est certain qu'une bonne partie des classes dirigeantes s'interroge déjà pour savoir comment elle pourra tirer profit de la situation. Du fait du confinement et de la cessation totale d'activité de certains secteurs, de certaines entreprises, les dégâts vont être très importants. Il y aura des fermetures d'entreprises, des faillites, la baisse des prix de certains actifs dans certains domaines (petits fonds de commerce, boutiques, etc.). Dans un tel environnement, celles et ceux qui ont les reins solides, qui ont des capitaux à l'abri dans des paradis fiscaux, vont pouvoir se présenter et acheter ce qui va être à vendre. Nous devrions donc assister à une nouvelle phase de concentration capitaliste par une emprise plus forte du capitalisme financier. Pendant un certain temps, les activités de production qui auront été sérieusement réduites ne redémarreront pas ; cette baisse de l'offre devrait conduire à une augmentation des prix là où la demande sera plus forte quand l'offre aura du mal à répondre. Pendant que certaines entreprises traversaient une période très difficile, d'autres continuaient leurs activités. C'est le cas notamment des chaînes de la grande distribution alimentaire qui ont pu écouler une partie de leurs stocks. Le 25 mars 2020, Jacques Creyssel, délégué général de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) déclarait « *Nous ne sommes pas dans une situation où nous manquons de produits. Il faut tout simplement le temps que les produits qui sont disponibles dans les entrepôts reviennent dans les magasins et soient remis en rayons* ». En

France, les stocks de l'industrie agroalimentaire seraient donc mieux gérés que les stocks des laboratoires pharmaceutiques ; c'est à moitié rassurant.

Les cessations totales de certaines activités pendant plus de deux mois ont déjà et vont avoir de fortes conséquences sur la totalité de certains secteurs et sur des territoires, des régions, voire des pays entiers. Ainsi, le très grand ralentissement dans les transports de personnes a des conséquences directes sur la consommation de pétrole, ce qui provoque la chute du cours du pétrole, et ne peut que créer de très grandes difficultés budgétaires aux Etats qui vivent essentiellement de la rente pétrolière. La crise économique sera suivie d'une crise sociale brutale, d'émeutes, et de répressions policières. Il est possible que de telles tensions se constatent aussi dans certaines zones et certains territoires des « pays riches ».

Les faillites, les cessations d'activités ou simplement les fortes réductions, devraient entraîner une augmentation du chômage. Et cette situation sera un atout supplémentaire pour les employeurs pour faire pression sur leurs salarié.es, dans le domaine des conditions d'emploi et de travail et en matière de rémunération. Déjà, durant la période de confinement étendu, des entorses sont apportées par des employeurs à ce qu'il reste de droit du travail après les laminages des deux dernières « lois travail ».

Entre les aspirations et les utopies imaginées par une partie de la population à l'occasion de ce qu'elle aura vécu et les opportunités envisagées par les privilégiés d'hier d'accroître et de consolider leurs avantages, il y aura certainement des confrontations. Il faut les provoquer dès maintenant.

Ca veut dire qu'il y a beaucoup de ruptures à décider, dès maintenant : la liberté d'entreprendre et la concurrence libre et non faussée doivent partout céder du terrain par rapport aux besoins urgents de la population. Ca signifie que la France doit probablement « désobéir », dès maintenant, à certaines dispositions de traités internes à l'Union Européenne comme à des traités commerciaux qui l'engagent, elle directement, ou par le biais de l'UE. Là aussi, les batailles seront rudes, et elles doivent être engagées tout de suite. Pendant la crise sanitaire, les « élites » savent bien qu'elles ne sont pas à l'abri du virus, elles ont besoin que celui-ci ne se propage pas pour risquer de venir jusque dans les beaux quartiers. Ce n'est pas quand les possédants n'auront plus peur pour leur vie, et pour la survie de l'économie capitaliste, qu'ils concéderont généreusement des changements fondamentaux mettant en cause leurs avantages et privilèges. Au niveau de l'Union Européenne, nous nous souvenons des propos de Jean-Claude Juncker, alors Président de la Commission européenne, affirmant, le 28 janvier 2015 : « *Il ne peut pas y avoir de choix démocratique contre les traités européens* ». Après la victoire de Tsipras et de Syriza en Grèce, Juncker, qui parlait au nom de l'Union Européenne, disait clairement que les peuples des Etats membres ne pouvaient pas déroger, par leurs votes, au contenu des traités européens. Ca va faire, là aussi, une sérieuse rupture.

Le 13 avril 2020, lors de son intervention télévisée, le Président de la République, dans l'esprit de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 (Article 1^{er} « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune », et l'Article 6 qui précise que les tous les citoyens sont égaux et que les distinctions ne se font que selon leurs capacités, leurs vertus et leur talent), a abordé la question des distinctions sociales ; celles-ci devraient être basées sur l'utilité sociale. Ca serait, là encore, une très grande rupture par rapport à la situation actuelle. Et il faudra de sérieux chambardements dans la tête du Président de la République, chez une très grande partie de la classe politique, et chez toutes

celles et tous ceux qui nous sont présentés comme étant l'élite de notre société. Soudain, les sans-dents, les gens de rien croisés dans les gares, les salarié.es illettré.es des abattoirs, les pauvres qui prennent le car, sans parler des soignants, des pompiers, des « assistés », des « privilégiés », « payés par nos impôts », toutes ces personnes seraient, tout d'un coup, prises en considération, pas seulement au tournant d'un discours présidentiel, et ne seraient plus ignorées ni méprisées. Les mains calleuses seraient aussi dignes que celles chargées de bagues, les poignets déformés par les gestes répétitifs auraient droit à la reconnaissance sociale tout comme ceux chargés d'une Rolex. La reconnaissance sociale, ça ne peut pas qu'être quelques mots du Président une fois tous les cinq ans, ou des applaudissements tous les soirs à 20 heures, pendant le confinement. L'un des marqueurs de la reconnaissance sociale, c'est notamment la rémunération allouée à chacune et à chacun. Si c'est désormais l'utilité sociale qui doit présider à la répartition des richesses, alors il faut modifier le droit de propriété, il faut revoir les conditions des héritages et des successions, il faut sérieusement modifier le partage des richesses créées, ne serait-ce déjà au sein des entreprises entre le travail et le capital, revoir la hiérarchie des revenus, imaginer un revenu minimum décent et un revenu maximum au-delà duquel ça deviendrait indécent pour cette nouvelle société prônant l'utilité sociale comme base de la reconnaissance sociale. Il va de soi qu'il en serait fini des premiers de cordée et des fumeux « ruissellements » qui allaient asperger de quelques dernières gouttes celles et ceux mis tout en bas de la pyramide sociale. Et dans les mesures urgentes à prendre dès maintenant, il y a l'augmentation substantielle des salaires des aides-soignantes, des infirmières, etc. M. Macron, dès le lendemain de son élection, a pris des Ordonnances pour modifier le droit du travail. La crise sanitaire révèle au grand public des urgences autrement plus urgentes.

Quand la crise sanitaire sera terminée, quand il faudra rembourser les emprunts publics contractés auprès des banques, quand le discours des dirigeants économiques et politiques sera à l'urgence de la relance de la machine économique, au rattrapage des retards pris, alors il nous sera dit que les rattrapages de salaires et les reclassements professionnels des anciennes et anciens « héros en blouse blanche » ne sont pas du tout d'actualité. Les experts et les spécialistes auront survécu à la crise, et continueront de pontifier pour disqualifier toutes ces revendications catégorielles. Alors, il sera trop tard. C'est aussi dès maintenant que nous devons exiger et obtenir des politiques budgétaires différentes de celles menées au cours de trop d'années. Demain, leur discours sera à l'austérité budgétaire et à la réduction des dépenses publiques pour répondre à la pression de la concurrence internationale.

* * *

Au 1^{er} mai 2020, il est impossible de prévoir le développement de la maladie, en France, en Europe, dans le monde. Les médecins, même les spécialistes des virus, nous l'avons vu, ont été assez désemparés lors de l'arrivée de ce virus. Certains adoptaient des positionnements assurés, au motif trouvé par la suite qu'il ne fallait pas affoler les populations (au risque donc de leur mentir et de leur faire prendre des risques). D'autres faisaient état de leurs doutes. Et, les uns comme les autres n'étaient pas d'accord entre eux et ont souvent changé d'avis, ce qui est plutôt rassurant, au fur et à mesure qu'ils en apprenaient un peu plus.

Il est certain que les syndicalistes n'ont aucune compétence particulière pour pouvoir émettre un avis dans ce domaine. Par contre, dans cette période, nous avons à dire et nous avons à faire. Et,

effectivement, au quotidien, des syndicalistes disent et font, pour protéger les personnes qui sont au travail, pour garantir leur sécurité et leur santé, tant sur le lieu de travail que sur les parcours entre le domicile et le lieu de travail. Ils disent et ils font pour s'opposer aux atteintes au droit du travail, pour garantir les droits des travailleurs et des travailleuses dans tous les domaines. Et nous avons à dire et à faire, dès maintenant, pour éviter que ceci ne débouche sur un monde encore moins libre, encore moins solidaire, plus dangereux, plus injuste, où les insécurités s'accumuleraient pour le plus grand nombre et les privilèges et les protections pour la minorité privilégiée.

Nous l'avons souligné au début de ce texte, c'est la première fois que l'humanité, majoritairement, cherche à maîtriser le développement d'une pandémie, de contrôler plus ou moins la contagion, en suspendant une partie de ses activités pendant une période plus ou moins longue. Mais cette phase n'est déjà possible que par l'activité très grande des personnels soignants et celle de toutes les personnes qui permettent que la population puisse se nourrir chaque jour. Nous avons conscience que cette situation ne peut durer toujours, et qu'il faut bien trouver une façon d'élargir progressivement les activités permises car possibles. Aujourd'hui, la société vit « au ralenti », des activités sont totalement arrêtées et d'autres fonctionnent en surchauffe. Cette « suspension » ne résulte pas d'un choix débattu et décidé ; elle est faite, décidée, rythmée, par l'exécutif sous la contrainte d'un virus dont on ne sait pour le moment se protéger, hormis les gestes barrières, et qui peut provoquer la mort. Pour cette reprise des activités, l'humanité est confrontée à de difficiles choix, entre la santé collective, la santé et la sécurité de celles et ceux qui sont remis au travail, et les besoins économiques, sociaux, culturels, etc., qui, aujourd'hui, sont sacrifiés. Les réticences de celles et ceux qui sont et seront appelés à « reprendre le travail » sont d'autant plus fortes qu'ils et elles ne sont pas consultés pour donner leur avis. Du fait que de très nombreuses activités humaines sont contrôlées par des détenteurs de capitaux (c'est la caractéristique des sociétés capitalistes que les moyens de production appartiennent à des particuliers), celles et ceux qui travaillent peuvent légitimement craindre que les conditions d'exploitation soient aggravées et que leur santé et leur sécurité soient sacrifiées au besoin des détenteurs de capitaux de retrouver vite une place dans les marchés et la concurrence. Les salarié.es peuvent craindre que les profits passent avant leur sécurité et leur vie. C'était déjà le cas assez souvent avant le coronavirus. Il faut donc, dès maintenant, mettre dans le débat public la possibilité pour tous les « acteurs » d'intervenir sur les secteurs prioritaires à remettre en activité (quels secteurs ? à quel rythme ? comment et à quelles conditions ?). Et, dans chaque entreprise, les salarié.es doivent également avoir leur mot à dire sur les conditions de leur retour au travail : quelles activités prioritaires et, éventuellement, quelles activités abandonner et quelles nouvelles activités entreprendre ? Quels liens avec les fournisseurs et les clients, etc.

Nous voyons qu'il faut arriver rapidement à de multiples ruptures qui viendront contredire totalement tous les engagements, toutes les décisions, tous les choix idéologiques du Président de la République et de la majorité parlementaire et qui, plus fondamentalement, mettront en cause une partie des avantages et privilèges du capitalisme financier. Nous ne pouvons faire confiance à ce gouvernement, et, d'ailleurs, il ne faut jamais « faire confiance » à quelque gouvernement que ce soit, pour mettre en œuvre de tels choix aujourd'hui indispensables. Aujourd'hui, pendant la « crise sanitaire », la lutte des classes continue. Nous savons que, pendant la Grande Guerre, celle de 1914-1918, des industriels français ont fait des fortunes colossales en répondant aux commandes de l'Etat. Et nous savons que, dans le même temps, dans les usines devenues des usines d'armement, les femmes et les enfants connaissaient des conditions de travail épouvantables et des conditions de vie misérables. C'est donc dès maintenant que les ruptures doivent être prises. Le mouvement syndical

et le mouvement social doivent mettre en débat la question concrète du rapport de forces dans la période actuelle, où les manifestations dans la rue sont impossibles, mais où des lieux de production de biens et de services existent toujours et où la force de travail continue d'y être exploitée. Les forces syndicales et sociales progressistes doivent peut-être mettre en débat la question du rapport de forces à développer dans une telle situation. Aujourd'hui, les gouvernants ont un grand besoin de celles et ceux qui travaillent, qui produisent, qui nourrissent, qui transportent, qui soignent. Leurs propos soudain bienveillants, voire admiratifs et pleins de gratitude, sont le reflet de cette situation de dépendance sensiblement inversée. C'est maintenant qu'il faut s'appuyer sur ce rapport de forces, « le jour d'après » il sera déjà trop tard.

Gérard Gourguechon

1^{er} Mai 2020